



2020-2021

Rapport annuel



« ... donne une voix aux parents! »

Table des matières

Table des matières	2
Nous contacter	2
Mot de la présidence	3
Membres du Comité de parents	5
Le comité exécutif	7
Quelques mots de l'exécutif	8
Calendrier des rencontres.....	10
Budget	11
Consultations	12
Représentations	13
Comités de travail	15
Formations et congrès	16
Autres actions et outils	17
À suivre.....	19
Conclusion.....	20
Annexe A : Résolutions	21
Annexe B : Acronymes	51
Annexe C : Sondage de fin d'année	52
Annexe D : Idées issues de la plénière du CPMV du 26 avril	61

Nous contacter

Courriel : info@cpmv.ca • Documents : <http://partage.cpmv.ca/> • Facebook : <https://fb.cpmv.ca/>

Site web : <http://www.cpmv.ca/> • Calendrier : <http://calendrier.cpmv.ca/>

presidence@cpmv.ca • vp@cpmv.ca • secretariat@cpmv.ca • tresorerie@cpmv.ca
culturel@cpmv.ca • ehdaa@cpmv.ca • fcpg@cpmv.ca • transport@cpmv.ca

13, rue Saint-Laurent • Longueuil • Québec • J4H 4B7
(à l'attention du Comité de parents Marie-Victorin)

Mot de la présidence

Chers parents et partenaires,

C'est toute une année hors norme que nous venons de vivre. Jamais, depuis le temps que nous nous impliquons dans la gouvernance et la démocratie scolaire, nous aurions pu imaginer un jour vivre une année entière à distance pour les rencontres du Comité de parents. Heureusement, la vive et belle collaboration entre le Centre de services scolaire et son Comité de parents a à nouveau transpiré et nous avons pu tenir des rencontres efficaces, intéressantes et constructives. C'est donc avec la fierté d'avoir su maintenir le cap et d'avoir ainsi pu fournir au plus grand nombre soutien, information de qualité et représentativité dynamique que nous complétons cette année sans pareille.

Le contexte a bien entendu exacerbé certaines difficultés au niveau de la communication et de l'implication des parents. Les directions d'école et la direction générale en avaient clairement plein les bras, que ce soit avec la pandémie et la gestion sanitaire à proprement parler ou avec la mise en place des nombreuses mesures de remédiation qui sont venues mettre un baume, à tout le moins en partie, sur les difficultés et inquiétudes vécues par les parents. À ceci s'est ajoutée l'intégration enthousiaste, mais pas toujours simple, de la nouvelle gouvernance scolaire et les multiples défis soulevés au fil des mois au sein de nos écoles, tels que les inquiétudes sur la qualité de l'air ou de l'eau et les encore une fois encore très nombreux projets d'agrandissement ou de construction d'écoles.

Grace à notre équipe réactive de parents bénévoles au sein du Comité de parents et de son Exécutif, nous sommes allés chercher les réponses, su représenter et défendre le point de

vue des parents sur une quantité impressionnante de sujets.

Parmi ceux-ci, nommons le redécoupage de plusieurs territoires d'école à la suite d'agrandissements ou de nouvelles constructions, le suivi de notre budget, l'avancement en continu de notre coordination avec la direction générale du CSS, les discussions sur le Plan Triennal de Répartition des Infrastructures (PTRDI) et la répartition des services éducatifs. Nous avons apporté des options à l'écoute des parents et des équipes-écoles qui ont été retenues quant au calendrier scolaire de l'année prochaine, reçu de l'information quant aux dépôts du CSS auprès du Plan Québécois des Infrastructures tout en faisant le suivi de notre situation au niveau de l'utilisation des locaux polyvalents dans les écoles comme des locaux de classes surnuméraires et discuté des normes et modalités d'évaluation suite aux changements amenés en cours d'année par le Ministère. En outre, le suivi effectué au sujet de la sécurité autour des écoles nous a permis d'apprendre la mise en place, par le CSS, d'un nouveau système de réception des commentaires quant à la sécurité (ou autres) directement accessible depuis l'accueil du site web du CSS et permettant un important suivi de ces situations problématiques auprès des villes partenaires. Le Comité s'est penché et a fait valoir ses valeurs de bienveillance et de solidarité lors du processus de consultation sur la politique de dîneurs et nous avons accueilli un échange sur les projets de deux écoles du CSS de se doter d'une structure en vertu de l'article 240 de la LIP.

Nous avons eu l'occasion de faire valoir une de nos bénévoles auprès de la FCPQ dans le concours national des prix reconnaissance, avons envoyé près de 50 parents au congrès de la fédération et

« ... donne une voix aux parents! »

offert 3 places à des parents au congrès de l'Institut sur les Troubles d'Apprentissage (ITA) de même qu'une multitude de formations par webinaire tout au long de l'année. Par l'implication de ses membres, le Comité a été tenu au fait et s'est impliqué dans le Comité culturel du CSS, au Comité consultatif sur les transports, au Comité Consultatif sur les Services aux élèves EHDA et a pris toute la place qui lui revenait au sein du Conseil d'administration.

Parallèlement, nous avons réussi, malgré des circonstances pour le moins complexes, à tenir avec un vif succès notre soirée annuelle plénière afin d'avancer des discussions sur plusieurs sujets d'intérêt pour les parents tels que les transports, la gouvernance, le fonctionnement des CÉ, du CP ou du CA, l'implication des parents dans les écoles, par les OPP, etc. Des comités au sein du CP ont réfléchi et fait avancer des projets sur les calendriers et horaires scolaires, sur les effets de la Covid et comment y remédier, sur la cyberintimidation, la cyberdépendance ainsi que la cyberéducation. Des travaux ont progressé sur la rédaction de la politique de frais chargés aux parents et sur nos outils de communication en tant que CP.

Nous avons également, collectivement, mené à bien un tout nouveau processus électoral, clair et transparent, à l'aide de notre nouvelle régie interne, afin de renouveler l'équipe de l'Exécutif et nommer nos 5 premiers représentants au Conseil d'administration du CSS. Le tout sans oublier l'hommage rendu à feu Madame Carole Lavallée, ex-présidente de la Commission scolaire Marie-Victorin et le moment de reconnaissance offert aux anciens commissaires qui nous avaient rejoints lors de notre soirée reconnaissance pour

l'ensemble des bénévoles reconnus et honorés par les Conseils d'établissement.

Tout ceci en suivant de près l'actualité entourant les écoles, les soucis liés à la Covid-19 et les multiples ajustements au calendrier, aux normes et modalités, aux bulletins et aux autres impératifs de notre réseau scolaire public.

Je tiens donc à remercier vraiment du fond du coeur les membres du Comité de parents, car chaque représentant et substitut, faisant bénévolement et généreusement le lien avec la communauté de son école, nous a permis une vigie efficace et constructive. Il va sans dire que je tiens aussi à remercier l'Exécutif du Comité, toujours aussi vigilant et dynamique. Mille mercis à Olivier, vice-président et trésorier, Ida, secrétaire exécutive, Geneviève, Nicolas, Gérard, Stéphane et Stéphanie qui ont représenté les parents au sein du Conseil d'administration, de même que Sheila, Jean-Philippe et Martin, conseillers et porteurs de nombreux dossiers, sans oublier Guylaine notre représentante en provenance du Comité CCSEHDA et notre Geneviève adorée qui nous a soutenu tout au long de l'année.

Le Comité de parents Marie-Victorin a de quoi être fier de tout ce travail accompli dans un esprit de bienveillance, de transparence et avec une impressionnante rigueur.

Au plaisir de vous revoir très bientôt!



Nicola Grenon, président



« ... donne une voix aux parents! »

Membres du Comité de parents

Établissement

Adrien-Gamache
André-Laurendeau
Antoine-Brossard
Armand-Racicot
Bel-Essor
Bourgeoys-Champagnat
Carillon
Charles-Bruneau
Charles-LeMoyne
Christ-Roi
du Curé-Lequin
D'Iberville
de la Mosaïque
de la Rose des-Vents
De Maricourt
de Normandie
des Mille-Fleurs
des Petits-Explorateurs
des Quatre-Saisons
des Saints-Anges
du Jardin-Bienville
du Tournesol
École internationale de Greenfield Park
École internationale du Vieux-Longueuil
École internationale Lucille-Teasdale
École régionale du Vent-Nouveau
École secondaire de L'Agora
École secondaire Saint-Edmond
École spécialisée des Remparts
Félix-Leclerc
Gaétan-Boucher
Gentilly – Boisé des Lutins
George-Étienne-Cartier
Georges-P.-Vanier
Gérard-Filion
Guillaume-Vignal
Hubert-Perron
Jacques-Ouellette

Représentant

Jason-Yves Caron-Michaud
Olivier Bourreau
Gaëlle Gouthier
Jean-François Caisse
Sybel Forget
Nadia Taillefer
Mélina Allard
Zahra Mounjid
Michel Nadon
Nicola Grenon
Nicolas Calderon Asselin
Nicolas Brosseau
Sébastien Haspect
Samia Maatouk
Élise Martinez
Simon Morin
Khady Sembene
Jean-Philippe Gingras
Geneviève Lamoureux
Martin Proulx
Nathaniel Liberge
Valere Benoit Djiomou Deuno
Hélène Garon
Émilie Champoux
Gérard Pierre
Alberto Palomino
Anie Desforges
Anne-Elsa Mercure
Aucun
Maxime Bargiel
Maxime Bleau
Stéphanie Quirion
Marie-Pascale Giroux
Safia Bachard
Ida Francoeur
Valérie Boilard
Caroline Bédard
Isabelle Boutin

Substitut

Nadia Ben Lazrag
Brigitte Archambault
Robert Jr Samson
Julie Pelletier
Martine Quévillon
Chantal Bélisle
Aucun
Hugo Brossoit
Aucun
Fanfan Phanor
Aucun
Amélie Forget
Stéphanie Vallée
Aucun
Carine Ringuette-Champagne
Valérie Deslauriers
Maxime Cadieux
Aucun
Stéphanie Dugas
Aucun
Karine Rondeau-Lavaute
Aucun
Alexandre Carle
Martine Vézina
Aucun
Aucun
Nancy Michaud
Dominique Lebeau
Aucun
Tatiana Roméus
Maude Boulay
Alejandra Odgers Ortiz
Noémi Savoie
Jean-Simon Lemieux
Caroline Bourdages
Denise Mayen
Mariannick Archambault
Julie Charbonneau



« ... donne une voix aux parents! »

Jacques-Rousseau	Stéphane Simard	Ledoux Sopie Woumedi
Joseph-De Sérigny	Alcides Santopietro	Paola Diaz
Lajeunesse	Karine Picard	Lucie Bouffard
Laurent-Benoît	Pascal Cyr	Claudia Lafrance
Lionel-Groulx	Karyne Lacoste	Mélanie Morin
Marcelle-Gauvreau	Seam Quach	Aucun
Marie-Victorin (Brossard)	Céline Morellon	Aucun
Marie-Victorin (Longueuil)	Amélie Grammatico	Rébéka Martel
Maurice-L.-Duplessis	Maggie-Audrey Bélanger	Cédric Dika
Monseigneur-A.-M.-Parent	Maryse Villeneuve	Michel Yergeau
Monseigneur-Forget	Francis Rodrigue	Aucun
Mille-Sports	Claudiel Picard-Roy	Frédéric Stanley Gauthier
Nouvelle École de Greenfield Park	Alicia Davila Monterrey	Étienne Patenaude
Paul-Chagnon	Aucun	Aucun
Paul-De Maricourt	Sheila Ellien	Valérie Bourgie-Côté
Pierre-D'Iberville	Sara Atti	Thi-Linh Ha
Pierre-Laporte	Valérie Crépeau	Christine Desnoyers
Préville	Isabelle Gendron	Chantal Mercier
Rabeau	Ann-Marie Ryan	Alexandre Girard
Sainte-Claire (Brossard)	Alina Iorga	Aucun
Sainte-Claire (Longueuil)	Edith Delsemme Allard	Chantal Parenteau
Saint-Jean-Baptiste	Aucun	Aucun
Saint-Joseph	Julien Archambault	Audrey Gingras
Saint-Jude	Benjamin Richard	Aucun
Saint-Laurent	Olivier Léogane	Mia-Kim Ouimet
Saint-Romain	Isabelle Giannaralli	Marie-Ève Otis
Samuel-De Champlain	Normand Dubreuil	Julie Latreille
Tourterelle	Sébastien McKenzie-Faucher	Aucun
Comité ÉHDAA	Guylaine Charron	Sheila Ellien



« ... donne une voix aux parents! »

Le comité exécutif

Nicola Grenon, *président/district B*

École Christ-Roi

Olivier Bourreau, *vice-président/trésorier/comité consultatif sur les transports*

École secondaire André-Laurendeau

Ida Francoeur, *secrétaire exécutive*

École secondaire Gérard-Filion

Nicolas Brosseau, *district D (EHDA)/représentant FCPQ/revue de presse*

École d'Iberville

Stéphanie Quirion, *district A (octobre/novembre)*

École Gentilly

Stéphane Simard, *district A (novembre et après)*

École Jacques-Rousseau

Geneviève Lamoureux, *district C/rapports du C.A./second FCPQ/formation (second)*

École des Quatre-Saisons

Gérard Pierre, *district E*

École internationale Lucille-Teasdale

Sheila Ellien, *conseillère/comité culturel/substitut au CCSEHDAA/substitut transports*

École Paul-De Maricourt

Jean-Philippe Gingras, *conseiller/comité culturel/responsable des formations*

École des Petits-Explorateurs

Martin Proulx, *conseiller/revue de presse (second)*

des Saints-Anges

Guylaine Charron, *représentante au CCSEHDAA*

Assistés de Geneviève Brochu, secrétaire administrative du Comité de parents.

« ... donne une voix aux parents! »

Quelques mots de l'exécutif

Une nouvelle année se termine au comité de parents et c'est toujours pour moi un grand plaisir de travailler en collaboration avec les anciens comme les nouveaux membres. Cette année encore le CP a su influencer positivement les décisions du CSS et ce toujours dans le respect et surtout pour le bien de tous nos enfants.

A titre de Trésorier, je n'ai, cette année, rencontré aucun problème. La collaboration avec le CSS était plus simple que lors des années antérieures et la ratification de nos règles de remboursement par le CA devrait nous permettre de travailler encore plus sereinement l'année prochaine.

Comme lors des années antérieures, j'ai aussi été responsable du dossier des transports, j'avoue être impressionné par ce département du CSS qui a dû composer, cette année encore, avec des situations complexes tout en assurant un service de qualité et sécuritaire pour nos enfants. Pensez un peu à la masse de travail et d'organisation à laquelle ce département est en train de faire face afin de s'occuper de transporter nos enfants auprès des divers centres de vaccination tel que demandé par le ministère et le tout avec une semaine d'avis !!! Tout n'est peut-être pas parfait, mais sincèrement leurs défis sont extrêmement difficiles à relever et ils s'en sortent très bien.

Enfin, j'ai eu le plaisir d'assumer le rôle de Vice-Président cette année et de pouvoir supporter notre président lorsque cela était nécessaire... mais il se débrouille très bien tout seul et mène notre barque tel un capitaine expérimenté dans les méandres et tempêtes de l'administration scolaire. Donc ce fut pour moi une nouvelle année d'apprentissages fructueuse.

Au plaisir de retrouver toute l'équipe l'année prochaine comme simple représentant ou peut être davantage !!!

- Olivier Bourreau

En ce temps de pandémie, en tant que parents, nous sommes tous, à notre façon, des héros. Je suis tellement fière d'avoir pu partager et débattre avec vous pendant une décennie entière. Il est maintenant temps pour moi de laisser ma place.

Je tiens à remercier plus personnellement les membres de l'Exécutif, particulièrement notre dévoué trio : Nicola Grenon notre président, Olivier notre vice-président et Nicolas Brosseau. Merci à vous trois!

J'ai gardé pour la fin notre secrétaire administrative, Geneviève (n.d.l.r : Brochu), notre ange de l'Éducation, merci pour tout ton travail, tu es extraordinaire !

- Ida Francoeur

Chers parents,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai joint en début d'année l'aventure du Comité de parents ainsi que celle de son exécutif. J'y ai découvert des gens passionnés, patients, ouverts, mobilisés. Une très belle communauté. Je termine cette première année avec satisfaction. Heureux d'avoir pu contribuer à ma manière, d'avoir offert mon soutien pour les inscriptions aux formations de la FCPCQ, de m'être impliqué au sein du Comité consultatif culturel. Les défis des prochaines années dans le milieu de l'éducation seront nombreux, les conséquences de cette pandémie sur la scolarisation de nos enfants seront importantes. Tous les acteurs du milieu de l'éducation devront se mobiliser ensemble pour le bien-être et le développement du plein potentiel de chaque élève. Les parents joueront un rôle clé dans l'établissement des orientations et des valeurs guidant le CSS et c'est dans ce contexte à mon avis que le Comité de parents prend toute son importance.

- Jean-Philippe

« ... donne une voix aux parents! »

Ouf! Quelle année encore une fois! Vous sentez-vous à bout de souffle vous aussi? Pandémie, grève, changement de gouvernance, il s'en sera passé des choses cette année.

À titre de parent, je n'ai pas souvenir d'avoir vécu une année aussi demandante. Nos enfants ont été brave de passer à travers tous ces changements. Particulièrement ceux du secondaire. Et sans l'ombre d'un doute, l'année a été particulièrement difficile pour le milieu de l'enseignement aussi, autant pour les directions (autant celle du CSS que celle de nos écoles) que pour les professionnels. Bref, ce fût une année extrêmement éprouvante pour tous.

Et à juste titre, je crois que nous méritons tous une bonne main d'applaudissement et une bonne tape dans le dos, car je n'ai aucun doute dans mon esprit que nous avons tous travaillé fort et que plus que jamais nous avons tous aussi besoin d'un grand repos.

Je vous invite donc tous à profiter de cet été pour vous reposer, pour vous amuser, et pour revenir en forme, car même sans la pandémie, nous allons avoir encore beaucoup de pain sur la planche au Comité de parents l'année prochaine. En espérant pouvoir se revoir en personne!

Bon été!

- *Nicolas Brosseau*

Cette année mon élection comme membre du conseil d'administration du CSS a fait en sorte que les réunions se sont multipliées tout au long de l'année. Alors j'ai eu l'occasion de travailler avec

des gens impliqués et soucieux de faire un travail exemplaire. Nous sommes tous bénévoles, nous avons des enfants et malgré cela plusieurs ne comptent pas les heures dans leurs implications. Alors je tiens à manifester ma reconnaissance envers ces membres. À tous ceux qui se reconnaissent en lisant ces lignes, prenez le mérite qui vous revient et merci.

- *Geneviève Lamoureux*

Pour ma part c'était une première expérience au sein du comité exécutif du CPMV. Ce fut donc pour moi, une année de découvertes et d'apprentissages. Bien que les circonstances découlant de la pandémie aient teinté le cours des événements et de la gestion scolaire, j'ai eu la chance de côtoyer une équipe expérimentée et totalement dédiée à la cause des enfants, de leur milieu scolaire et des parents. Si ma participation en termes de fréquence et de qualité de mes interventions aura été assez limitée, je dois souligner la rigueur et la qualité de l'engagement du « quatuor » formé de Mme Francoeur, et de MM Brosseau, Bourreau et Grenon, formant le socle de ce comité et de M. Gingras qui s'est vite engagé dans le sillon.

Les enjeux sont déjà nombreux et la pandémie aura ajouté aux préoccupations des différents intervenants du milieu y compris des parents. Le comité exécutif a fait preuve de beaucoup d'écoute mais a su aussi agir comme une courroie de transmission sensible et efficace entre les parents et le CSSMV et vice-versa.

- *Martin Proulx*

Calendrier des rencontres

août 2020						
D	L	Ma	Me	J	V	S
		25	26	27	28	29

2020 - 2021

septembre 2020						
D	L	Ma	Me	J	V	S
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	P	24	25	26
27	28	29	30			

Congé ou jour férié	
Journée pédagogique	
S: pédagogique secondaire	
P: pédagogique primaire	
août / septembre	
assemblées gén. de parents	

février 2021						
D	L	Ma	Me	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

octobre 2020						
D	L	Ma	Me	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

22 sept: avis d'élection
5 oct: élections du CP

mars 2021						
D	L	Ma	Me	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

26 oct: formation CP

novembre 2020						
D	L	Ma	Me	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Conseil d'administration	
Comité de parents	
Exécutif du comité de parents	
Rencontre présidence de CÉ (12 nov / 18 fév / 13 mai)	

avril 2021						
D	L	Ma	Me	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	1

décembre 2020						
D	L	Ma	Me	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2

22 et 29 avril : théâtre du CP

mai 2021						
D	L	Ma	Me	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

20 mai: souper représentants

28-29 mai: congrès FCPQ

janvier 2021						
D	L	Ma	Me	J	V	S
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Un exécutif et un CP sont également prévus à la rentrée, soient respectivement les 16 août (exec.) et le 23 août (CP).

juin 2021						
D	L	Ma	Me	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26

Budget

Le budget du CP est calculé et estimé en début d'année selon les dépenses de l'année précédente. Il est réajusté à la toute fin de l'année pour donner les dépenses réelles encourues durant celle-ci.

Voici donc le budget de l'année 2020-2021, tel qu'adopté lors de la séance du 16 novembre 2020.

Budget CP CSMV 2020-2021				
Poste	Quantité	Débit	Crédit	Solde
Per capita (70¢ - 1,3%)	38 055		0,7000	26 638,19
Remboursement transports	10	650,00		(6 500,00)
Remboursement gardiennage	10	100,00		(1 000,00)
Secrétariat (600\$ + charges employeur)	11	690,00		(7 590,00)
Reprographie et cartes affaires	1	700,00		(700,00)
Formations	1	2 000,00		(2 000,00)
Collations	1	500,00		(500,00)
Congrès FCPQ	8	400,00		(3 200,00)
Prix reconnaissance	1	300,00		(300,00)
Frais de cellulaire (valeur CS)	12	30,00		(360,00)
Souper des représentants	1	2 500,00		(2 500,00)
Projet de documentation CP	1	250,00		(250,00)
Divers	1	300,00		(300,00)
			Réserve	1 438,19

Notes

Le taux de remboursement au km est autorisé à 58 ¢/km par le CP, cependant, à la suite d'une divergence d'interprétation de la loi, le CSS limite ce remboursement à 47 ¢/km. Les billets d'autobus sont également remboursés.

La quantité de remboursement transport (10), correspond au nombre de rencontres du CP par année. On évalue à 650 \$ le coût par réunion pour l'ensemble des membres. (Il est utile de noter que nous avons alors prévu un budget en fonction de rencontres en présence, ce qui ne s'est pas avéré.)

Secrétariat : la personne est payée au mois, on considérait 10 mois dans l'année. Le contrat de secrétariat a été par la suite ajusté avec la résolution CP20201005-11, lors de la réunion de Comité de parents du 5 octobre 2020, en ajoutant le mois d'août au contrat.

Le montant évalué pour les formations (2 000 \$) est le montant maximum qui ne sera possiblement pas atteint.

Le montant évalué pour les prix reconnaissance (300 \$) est le montant maximum incluant des petits cadeaux symboliques.

Consultations

Conformément à l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) le comité de parents a été consulté sur certains sujets pour lesquels il doit émettre son avis, notamment:

- le plan triennal de répartition des immeubles (PTRDI) du CSSMV;
- les calendriers scolaires 2021-2022 du primaire et du secondaire;
- la répartition des services éducatifs 2021-2022;
- différents ajustements, notamment aux critères d'admission aux programmes sportifs et au calendrier scolaire en cours, afin de permettre au CSS de s'adapter à la pandémie;
- le redécoupage des secteurs desservant plusieurs écoles à la suite de projets d'agrandissement ou de construction, à savoir pour la nouvelle École du secteur Vauquelin, le territoire de l'École Georges-P.-Vanier et la nouvelle École du secteur Sacré-Cœur;
- la mise à jour de la politique de frais chargés aux dîneurs.
- (Ainsi que deux consultations, en vertu de l'article 240 de la LIP, à savoir pour les écoles Mille-Sports et Internationale du Vieux-Longueuil.)

Le CP n'a pas été directement consulté sur les projets de dépôt au PQI (Plan Québécois d'Infrastructure), mais le CSS a néanmoins présenté la liste des projets en cours au Comité de parents.

Également, une mise à jour du processus de gestion des plaintes a été présentée en Comité et nous avons pu apporter des commentaires et suggestions sur ce projet.

Présentations demandées

Le CP a demandé au CSSMV de faire quelques présentations sur des sujets interpellant particulièrement les parents :

- **Le suivi des locaux polyvalents**
Nous nous sommes entendus avec la direction générale afin qu'il y ait année après année un suivi de l'état d'utilisation de ces locaux comme classes supplémentaires afin que nous puissions suivre la situation et voir si et quand les écoles allaient récupérer ces espaces pour leur vocation première.
- **Sécurité autour des écoles**
Nous avons fait un retour avec le CSS sur le dossier (et la résolution de l'hiver 2020) à ce sujet. L'objectif étant de voir à la mise en place d'un processus permettant de regrouper les plaintes touchant la sécurité quand il y en a plusieurs afin que le CSS puisse faire un suivi auprès des villes touchées.
- **Classes extérieures**
Le CSS a présenté la façon dont peuvent procéder les CÉ lorsqu'ils veulent mettre de l'avant un projet de classe extérieures et l'accompagnement disponible pour y parvenir.
- **Le plomb détecté dans l'eau potable et la qualité de l'air (CO2)**
Tout au long de l'année nous avons eu plusieurs suivis au sujet des tests, analyses et mesures de remédiation liées à la qualité de l'eau et de l'air.

« ... donne une voix aux parents! »

- **Suivi des travaux en lien avec la rentrée**

À notre demande, l'équipe du Centre de services est venue présenter l'état des lieux afin de permettre aux parents de voir si l'avancement des travaux allait toucher la rentrée scolaire pour certaines écoles et, dans le cas d'un retard, comment le CSS allait procéder pour en mitiger les effets.

Représentations

Le Comité de parents, par des membres délégués de l'Exécutif qui le représente, fait partie de divers comités locaux et nationaux :

Conseil d'administration

Au conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin, l'an 2020-2021 fut une année de changement et d'adaptation. Nous y avons 5 parents en provenance du Comité de parents sur 15 en tant que membres. Cette année, nous nous y sommes rencontrés via des réunions virtuelles, un nouveau mode de travail. Cependant, les efforts et l'engagement des membres n'a pas été freiné par ces changements. Tous les membres du CA ont suivi une formation pour bien comprendre leurs rôles et obligations. Notre travail en tant que membres du CA nous amène aussi à nous investir dans des comités de travail pour le CA. Nous sommes une belle équipe, avons de l'écoute et notre expérience individuelle apporte à la collectivité. Bientôt, une nouvelle année sera là, celle-ci sera sûrement bien différente avec des réunions qui nous l'espérons se feront en présence, ce qui viendra sûrement apporter une nouvelle dynamique.

Comité consultatif sur les transports

Regroupant des membres du Comité de parents, de la direction générale du CSS, du SOTS (Le service d'organisation du transport scolaire), des écoles privées, du RTL (Réseau de transport de Longueuil) et des transporteurs privés, ce comité s'est rencontré à trois occasions cette année pour discuter des budgets et des modalités liés au transports tout en faisant état des problématiques vécues et des manières d'y remédier.



« ... donne une voix aux parents! »

Comité consultatif culturel du CSSMV

Le Comité consultatif culturel s'est réuni à deux reprises afin d'effectuer le bilan des actions 2020-2021 et mettre à jour le plan d'action 2020-2023. Trois orientations ont été retenues pour ce plan d'action :

- accroître et favoriser l'accès à la culture,
- valoriser la culture et
- faire connaître la culture québécoise d'hier et d'aujourd'hui pour construire celle de demain.

Comité consultatif sur les services aux élèves EHDAA (Le CCSEHDAA)

Ce comité du CSS a pour membres des parents d'élèves ayant un plan d'intervention au CSSMV, un représentant de la direction générale, une direction d'école, des représentants des enseignants au primaire et au secondaire, des représentants du soutien et des professionnels et deux représentants de la communauté. Un représentant parent et un substitut sont, une fois élus, d'office membre du Comité de parent.

Ce comité s'est réuni à 5 occasions cette année (une rencontre reste à venir) pour discuter des mesures liées à l'adaptation des services aux élèves EHDAA, aux budgets associés et aux problématiques les concernant plus spécifiquement.

Fédération des Comités de Parents du Québec

En tant que Comité de parents membre de la fédération, nous envoyons à chaque conseil général et aux assemblées générales deux de nos membres pour nous y représenter, faire part de nos préoccupations et récolter l'information pertinente pour votre CP au niveau national.

Il est intéressant de noter qu'également, quelques-uns de nos membres ont été invités à :

- *Participer au jury des Bourses Lucie-Désilets.*
- *Participer à la nomination des membres du comité travaillant sur le PEVR : le CEPR (Comité d'Engagement Vers la Réussite).*
- *Participer à un comité de cohabitation.*
- *Participer à des assemblées générales de parents.*

Comités de travail

Communications

Ce comité permanent a pour mandat d'étudier et développer les moyens de communication du CP avec ses membres et les parents qu'il représente. Il chapeaute en outre la gestion du fil Facebook, mandat auquel s'est ajouté cette année le développement de notre site web et le développement d'une formule de diffusion de nouvelles régulières destinées à l'ensemble des parents du CSS en utilisant le nouveau pouvoir octroyé au CP par la loi 40.

Calendrier et horaire scolaire

Ce comité a déposé cette année le résultat de ses travaux des dernières années sur des projets à développer en partenariat avec le CSS et les écoles quant à des nouvelles façons de voir et d'organiser le calendrier et l'horaire des écoles. Le CSS a reçu ce rapport adopté unanimement par le CP et entend organiser avec nous une rencontre afin de déterminer et échanger sur les éléments à développer, ceux qui sont déjà en implémentation et ceux qui sont pour le moment plus difficilement envisageables.

CyberDIS (cyberdépendance, cyberintimidation et cyberéducation)

Le comité a activement travaillé cette année afin de définir ses priorités et a sondé l'ensemble des parents afin de faire ressortir la compréhension des enjeux liés au numérique pour les parents et voir quelles seront nos priorités d'action au fil des prochaines années en termes de mesures à prendre pour accompagner les familles, former les parents ou aider à circonscrire certaines problématiques vécues.

Frais chargés aux parents

Ce comité ad-hoc verra son travail s'échelonner sur deux années. Issu du mandat donné aux comités de parents d'élaborer eux-mêmes la politique du CSS quant aux frais chargés aux parents, ce comité a pour cette première année travaillé à circonscrire son mandat en épluchant tous les frais assumés directement par les parents et échange à ce jour avec le CSS afin de déterminer ceux qui sont à assujettir à ladite politique. En attendant l'avis légal à ce sujet, les membres du comité ont profité de la fin d'année pour sonder les parents et préparer un sondage pour les directions afin de déterminer les bons et mauvais côtés de la politique actuelle.

Covid

Ce comité traitant spécifiquement des impacts de la Covid et des façons d'y remédier a principalement tenu des échanges en sous-groupe afin de cerner les préoccupations et les besoins des parents et des élèves en lien avec la présente situation. Soumis à un feu roulant de changements et d'ajustements, le comité n'a pas déposé de rapport à proprement parler, mais a néanmoins enrichi nos échanges pour le suivi des préoccupations des parents discutés en CP et avec le CSS.

Formations et congrès

En termes de formations, nous avons eu une offre de service variée par webinaires grâce à notre collaboration avec la FCPQ, mais nous avons pu envoyer également plusieurs parents aux congrès de la FCPQ (Fédération des Comités de Parents du Québec) et de l'ITA (Institut des Troubles d'Apprentissages)

Formation en CP

- Le comité de parents et le conseil d'établissement (par la FCPQ).

Formations en webinaire

(pour un total de 240 parents ayant pu assister gratuitement à des formations!)

- Coéducation à l'ère du numérique
- Le conseil d'établissement
- La Loi sur l'instruction publique
- Anxiété et stress vécus par les élèves en pandémie
- Le comité de parents
- Accompagnement parental en lecture-écriture
- Définir ses règles de vie numérique
- Régie interne et fonctionnement
- Les devoirs : apprendre à apprendre pour la réussite
- Suivi du projet éducatif
- La douance
- Le comité EHDAA
- Traitement des plaintes et protecteur de l'élève
- Les fonctions exécutives
- La facture-école
- Apprendre en famille à l'ère du numérique
- Budget des établissements
- Les transitions scolaires
- Apprendre avec une dyslexie-dysorthographe
- Mathématiques: Soutenir votre enfant ayant un trouble d'apprentissage
- Mobilisation et assemblée annuelle des parents
- Susciter la mobilisation et l'engagement parental en éducation

Congrès de la FCPQ

Nous avons inscrit 39 parents du CSSMV au congrès virtuel de la FCPQ se déroulant du mardi 25 mai au samedi 29 mai 2021.

Congrès de l'ITA

Nous avons offert l'inscription au congrès du mois d'avril à 3 représentants du Comité de parents.

Autres actions et outils

Au fil du temps, nous améliorons la qualité de notre offre d'information en développant divers outils. Voici quelques rappels sur les outils mis en place sur lesquels nous travaillons de plus en plus :

Centralisation des outils et simplification des adresses.

En utilisant un nouveau nom de domaine (cpmv.ca), nous avons maintenant plusieurs liens faciles à mémoriser.

- info@cpmv.ca et les autres adresses du CP.
- <http://partage.cpmv.ca/> pour l'ensemble de nos documents partagés.
- <https://fb.cpmv.ca/> pour notre page Facebook.
- <http://calendrier.cpmv.ca/> pour le calendrier dynamique Google.
- <http://cpmv.ca/> qui est notre site web en développement pour centraliser l'information.

Centralisation des Questions/Réponses

L'ensemble des questions/réponses est centralisé dans la racine de notre dossier de partage, dans un fichier Excel organisé afin de rendre la recherche simple et facile. Nous y avons ajouté des onglets spéciaux pour la Covid et les Transports.

Reconnaissance des bénévoles

Le CP a remis lors d'une cérémonie virtuelle 13 prix reconnaissance à des bénévoles remarquables à titre individuels ainsi que 4 prix à des groupes s'étant illustrés par leur implication. Lors de la même cérémonie, le CP a tenu à rendre hommage aux anciens commissaires de la CSMV afin de souligner leur apport au fil des années au sein de notre organisation.

Rencontres des présidences de CÉ

Bien qu'organisées par les présidences de CÉ elles-mêmes, soulignons cette excellente initiative qui a permis à tous ceux qui y ont participé d'apprendre beaucoup et de faire du réseautage afin de trouver de nouvelles idées et ressources. Trois fois par année, avec des thématiques précises, ces rencontres sont très appréciées par les participants.

Plénière des représentants

Tenue en virtuel cette année le 11 avril, les représentants y ont eu l'occasion de se regrouper en sous-groupes pour discuter de plusieurs sujets. Nous nous servons de leurs notes pour orienter nos travaux au cours des prochaines années. La soirée virtuelle ayant été un vif succès, nous en tiendrons 2 en virtuel et une en présence l'année prochaine.

- Aménagements intérieurs et extérieurs
- Covid19 et remédiation
- Cyberintimidation et dépendance
- Implication parentale
- Fonctionnement des CÉ et CP
- Horaire et calendrier scolaire
- Projet éducatif
- Transport scolaire
- Structure scolaire

« ... donne une voix aux parents! »

Outils et entraide pour les CÉ

Le CP a offert cette année différents documents d'aide aux CÉ et a soutenu un partage d'informations entre les parents des CÉ quant au contenu des bilans annuels et aux sujets abordés pour les consultations des CÉ envers les élèves tout en promouvant, comme toujours, le partage des « bons coups » inspirant toujours un peu plus les CÉ vers les meilleures pratiques.

Sommet sur la réussite éducative

Le Comité a présenté, à la suite de consultations par sondage et d'une plénière sur le sujet, un avis au ministère sous la forme d'un mémoire à l'occasion du sommet sur la réussite éducative.

Lettre ouverte aux parties prenantes à la négociation du secteur public

Comprenant les prémisses patronales de saine gestion financière et syndicales de condition d'emploi et de ressources nécessaires à la réussite éducative, mais néanmoins las des effets délétères sur les élèves des multiples grèves dans un contexte où plusieurs journées de classe avaient déjà été perdues de par le contexte sanitaire, les parents ont voulu faire savoir aux parties, tant patronales que syndicales, leur inquiétude et le stress induit par la situation, leur demandant de travailler à trouver un consensus avec une plus grande ouverture afin d'éviter de devoir utiliser de tels moyens de pressions.

Reconnaissance des parents impliqués

Le CP remet depuis quelques années des épinglettes à l'image du logo du CPMV à ses membres. Cette année, nous avons également remis une épinglette « bronze » à tous les récipiendaires de prix reconnaissance, mais également une épinglette « argent » à tous les parents impliqués dans un CÉ (peu importe lequel) depuis 5 ans ou plus. De même, nous avons fait parvenir des épinglettes « or » à ceux qui s'impliquent dans la démocratie scolaire depuis 10 ans ou plus!



À suivre...

L'Exécutif a à cœur les besoins exprimés par les parents qui nous sont rapportés par les représentants des différentes écoles. Parmi les sujets que nous suivons, mentionnons :

Suivi des négociations du secteur public

Nous aurons sans doute à rester collectivement vigilant afin de continuer de requérir des parties une négociation basée sur plus d'ouverture afin de limiter les effets sur les élèves.

Suivi des mesures liées à la pandémie

Que ce soit sur la gestion sanitaire elle-même et les impacts sur les activités éducatives, les services de garde ou le parascolaire, nous aurons à suivre attentivement ce qui se passera et sera annoncé dans les prochains jours au sujet de la rentrée 2021 et de l'année scolaire 21-22. Vaccination, masques et distanciation seront au cœur des préoccupations, mais également les modulations aux normes et modalités (nombre de bulletins, resserrements des sujets vus en classe, etc.). Le temps viendra également de suivre et de demander au besoin des outils pour aider les élèves à rattraper leur retard académique. Il y aura en outre le suivi du tutorat et autres programmes, mais d'autres avenues sont également envisageables.

Implication à la FCPQ

Comme toujours nous sommes présents à la FCPQ et participons activement aux débats nationaux. La FCPQ ayant vécu quelques tourments au fil des dernières années, gageons que nous aurons sans doute à nous positionner sur des politiques et des manières de faire au fil des prochains mois. Mentionnons par exemple la révision du processus de consultation de la FCPQ et les règles de régie interne de celle-ci.

Politique de remboursement du CP et trésorerie

De manière récurrente au fil des dernières années, la trésorerie a eu d'importants problèmes avec le service des finances de la commission scolaire. Bien que le climat se soit amélioré sensiblement et que nous ayons développé des manières de procéder plus simples et efficaces sur la plupart des sujets, il reste néanmoins le dossier épineux de notre politique de remboursement interne, toujours litigieuse auprès du CSS et c'est pourquoi nous avons à nouveau demandé une révision de la politique générale de remboursement du CSS auprès du comité de gouvernance et d'éthique.

Districts scolaires

Nous avons également demandé à la direction générale de réévaluer le découpage des districts afin que ceux-ci puissent inclure une meilleure représentativité des membres parents au Conseil d'administration, assurant une présence d'un parent primaire, d'un parent secondaire et d'un parent EHDAA à tout le moins parmi les 5 postes. Ce dossier sera donc à suivre.

Représentation des parents du CSS

Nous poursuivrons l'année prochaine nos démarches afin d'être présents lors des activités communautaires dans les différentes organisations de notre milieu, par exemple le Club des Petits Déjeuners, OseEntreprendre, La soirée du livre, etc.

« ... donne une voix aux parents! »

Conclusion

De tout cœur, ce qui nous semble le plus important aujourd'hui en Exécutif, c'est de vous souhaiter un bon et bel été, tranquille et apaisant. L'année que nous venons de vivre est allé chercher jusqu'au tréfonds de nos ressources parentales et a bien souvent stressé la dynamique familiale. Alors reposez-vous et prenez soin de vous et des vôtres.

L'année prochaine portera bien des défis quant au suivi pédagogique chez les jeunes, mais nous l'espérons résolument tournée vers un avenir plus positif sur lequel nous pourrons plus aisément construire dans un contexte de sortie de pandémie. À tout le moins, les efforts des derniers mois nous aurons permis de conserver le meilleur de nos avancées et de poursuivre sur les dossiers essentiels, ce qui devrait nous laisser la chance de travailler, l'année prochaine, en développement plutôt qu'uniquement en rattrapage.

Nous aurons à faire des suivis détaillés sur tous les projets de rénovations, d'agrandissements et de constructions tant au primaire qu'au secondaire et voir si nous parvenons à rattraper le déficit de classes afin de redonner aux écoles leurs locaux polyvalents. Nous savons par ailleurs déjà qu'en début d'année nous aurons à nous pencher sur des propositions de redécoupage de plusieurs territoires.

Plusieurs politiques du CSS seront en révision l'année prochaine et, tant au CP, afin de donner notre perspective et nos recommandations, qu'au Conseil d'administration, nous aurons à rester

vigilants afin que les valeurs que nous défendons soient entendues.

Somme toute, cette année fut riche en rebondissements de toutes sortes, mais soyons positifs en soulignant que nous ne nous sommes certes pas ennuyés! Nos échanges au Comité de parents et avec nos partenaires du CSS étaient toujours empreints de convivialité, de bonne humeur et de respect. Un terreau fertile donc à des échanges dynamiques et instructifs. Je crois que nous pouvons être fiers et heureux de parvenir ainsi à maintenir cette saine collaboration.

Je vous remercie toutes et tous, chers représentants, de votre volonté indéfectible, de votre disponibilité et de votre passion... toutes ces qualités tellement appréciées.

Et en terminant, j'insisterai une fois encore sur la voix que selon moi nous donnons aux parents lorsque nous nous investissons de la sorte : c'est grâce à cette présence et cette volonté que tous ensemble, on « ... donne une voix aux parents! »



Nicola Grenon, président



« ... donne une voix aux parents! »

Annexe A : Résolutions

Résolution No 20201005-02

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

CONSIDÉRANT que le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) est notamment constitué de parents de ces élèves, tel que prévu à l'article 185 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que le nombre de parents siégeant à ce comité a été déterminé à 18, par le Conseil des commissaires* conformément à l'article 186 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT qu'il revient au comité de parents de désigner les 18 parents membres du CCSEHDAA et de déterminer la durée de leur mandat;

CONSIDÉRANT que, lors de l'assemblée générale des parents des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, tenue le 1^{er} octobre 2020, une liste de candidats souhaitant siéger au CCSEHDAA a été créée;

CONSIDÉRANT que le comité de parents est, quant à lui, composé notamment d'un représentant du CCSEHDAA;

CONSIDÉRANT que le CCSEHDAA a alors procédé à l'élection de ces représentants;

IL EST RÉSOLU PAR M. OLIVIER BOURREAU ET APPUYÉ PAR M. SÉBASTIEN HASPECT QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN :

DÉSIGNE les parents suivants pour siéger au CCSEHDAA de la CSMV :
M^{mes} Mélanie Allard, Guylaine Charron, Annie Clermont, Johanne Daudier, Svetla Divena, Sheila Ellien, Ida Francoeur, Mélanie Guèvremont, Mélanie Langlois Ermel, Yasmina Tahî et Annie Therrien et MM. Nicolas Brosseau, Rachid Hacherouf, Éric Jean, Jean-Philippe Jung, Daniel Lefebvre, Sylvain Lemieux et Hugo Simard;

PRENNE ACTE de l'élection de M^{me} Guylaine Charron au poste de représentant du CCSEHDAA et de M^{me} Sheila Ellien comme substitut, pour siéger au comité de parents.

À titre d'information les parents dans leur 2^e année de mandat : M^{mes} Mélanie Allard, Guylaine Charron, Svetla Divena, Mélanie Langlois Ermel et Yasmina Tahî et MM. Nicolas Brosseau, Rachid Hacherouf, Éric Jean, Jean-Philippe Jung et Daniel Lefebvre.

Adoptée à l'unanimité

Ida Francoeur
Secrétaire du comité de parents Marie-Victorin
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 5 octobre 2020

*Même si le conseil des commissaires a été dissous, ces décisions restent en vigueur, à moins d'une demande de changement par le nouveau c.a.

Résolution CP20201005-04

ACCEPTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION

CONSIDÉRANT le rapport favorable des vérificateurs M^{me} Maryse Villeneuve et M. Sébastien Haspect sur le processus de mise en candidature pour les élections du 5 octobre 2020,

CONSIDÉRANT les élections s'étant tenues lors de la séance du Comité de parents Marie-Victorin du 5 octobre 2020,

CONSIDÉRANT que les membres évaluent que le processus s'est déroulé en concordance avec nos règles de régie interne,

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS, SUR PROPOSITION DE M^{me} SEAM QUACH ET APPUYÉ PAR M^{me} MARIE-PASCALE GIROUX :

QUE soit confirmé le résultat tel que :

Présidence : M. Nicola Grenon

Vice-Présidence : M. Olivier Bourreau

Trésorerie : M. Olivier Bourreau

Secrétariat exécutif : M^{me} Ida Francoeur

Représentant du district A au C.A. : M^{me} Stéphanie Quirion

Représentant du district B au C.A. : M. Nicola Grenon

Représentant du district C au C.A. : M^{me} Geneviève Lamoureux

Représentant du district D au C.A. : M. Nicolas Brosseau

Représentant du district E au C.A. : M. Gérard Pierre

Conseillers : M^{me} Sheila Ellien et MM. Jean-Philippe Gingras et Martin Proulx

Représentant du CCSEHDAA : M^{me} Guylaine Charron

QUE soient détruits les bulletins de vote.

Adopté à l'unanimité

Ida Francoeur

Secrétaire du comité de parents de la CSMV

Copie certifiée conforme.

Donnée à Longueuil, ce 5 octobre 2020

Résolution CP20201005-07

SECRETARIAT ADMINISTRATIF DU COMITÉ DE PARENTS

CONSIDÉRANT le besoin exprimé par le comité de parents du Centre de services Marie-Victorin d'employer une secrétaire administrative pour aider l'exécutif dans la préparation des documents d'assemblée, la gestion générale et l'archivage des données dudit Comité de parents;

CONSIDÉRANT le travail accompli par Madame Geneviève Brochu lors de l'exercice 2019-2020;

CONSIDÉRANT la rémunération pour ce poste d'un montant de 600 \$ par mois (sauf pour les mois de juillet et d'août) qui est portée au budget annuel du comité de parents;

IL EST **RÉSOLU** PAR LE COMITÉ DE PARENTS, SUR PROPOSITION DE GAËLLE GOUTHIER ET APPUYÉ PAR ZAHRA MOUNGID DE :

MANDATER la présidence et le secrétariat exécutif du Comité de parents afin qu'ils reconduisent le contrat Madame Geneviève Brochu pour une durée d'un an, soit pour l'exercice 2020-2021, aux mêmes conditions que l'année dernière.

Adoptée à l'unanimité

Ida Francoeur
Secrétaire du comité de parents de la CSMV
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 5 octobre 2020

Résolution CP20201005-09

DEMANDE D'INCLURE LE COMITÉ DE PARENTS AU COMITÉ PEVR DU CSSMV

CONSIDÉRANT l'institution d'un comité PEVR (Plan d'engagement vers la réussite) au CSS Marie-Victorin au regard de l'application de la loi 40;

CONSIDÉRANT que le comité de parents Marie-Victorin considère que la présence d'un parent au sein de ce comité avantagerait le CSS dans son élaboration et pour le suivi du PEVR;

CONSIDÉRANT que le comité de parents a déjà travaillé activement à l'écriture du PEVR actuel lors de ses consultations et lors de la tenue des comités de relecture où plusieurs de ses membres ont été impliqués;

CONSIDÉRANT l'article 193.6 de la LIP qui prévoit une composition minimale dudit comité de 13 personnes (précisées dans le texte) et d'au maximum 18 personnes;

CONSIDÉRANT les mandats octroyés par la LIP (article 192) au comité de parents :

« 2. Proposer au centre de services scolaire des moyens pour soutenir l'engagement des parents dans leur rôle auprès de leur enfant afin de favoriser leur réussite éducative »;

« 4. Promouvoir la participation des parents aux activités de l'école et du centre de services scolaire et de désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par le centre de services scolaire »;

« 7. Donner son avis au centre de services scolaire sur les projets pédagogiques particuliers offerts ou envisagés dans ses écoles, sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire, de même que sur tout sujet pour lequel il doit être consulté »;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} KARINE PICARD ET APPUYÉ PAR M. OLIVIER BOURREAU :

QUE le comité de parent Marie-Victorin recommande à la direction générale du CSS Marie-Victorin l'inclusion d'un membre du comité de parents au sein du comité PEVR du CSS Marie-Victorin;

QUE ce membre soit déterminé par le comité de parents en son sein comme responsable de ce dossier et qu'un substitut soit nommé.

Adoptée à l'unanimité

Ida Francoeur
Secrétaire du comité de parents de la CSMV
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 5 octobre 2020

Résolution CP20201005-10

RENCONTRE DU COMITÉ DE PARENT PRÉCÉDENT LA RENTRÉE SCOLAIRE

CONSIDÉRANT l'appréciation des membres de la rencontre du CP s'étant déroulée avant la rentrée des classes cette année (le 24 août 2020);

CONSIDÉRANT la participation élevée à cette rencontre;

CONSIDÉRANT que ce type de rencontre est prévu dans un grand nombre de comités de parents au Québec,

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} KARINE PICARD ET APPUYÉ PAR M. NICOLAS CALDERON ASSELIN:

QU' une rencontre soit également planifiée juste avant la rentrée 2021, soit le 23 août 2021;

QUE le calendrier annuel préparé par les membres de l'exécutif prévoit dorénavant une telle rencontre selon les ajustements jugés pertinents par l'exécutif, la semaine de la rentrée;

QUE cette rencontre porte principalement sur les questions des membres quant à la rentrée, la mise à jour des travaux dans les écoles et les cours d'école ainsi que sur les transports;

QUE cette rencontre puisse toutefois être tenue en présence ou à distance, selon l'évaluation des membres de l'exécutif;

QU' il soit prévu que les membres de l'exécutif se rencontrent le lundi précédent la rencontre ou selon les ajustements jugés pertinents par l'exécutif.

Adoptée à l'unanimité

Ida Francoeur

Secrétaire du comité de parents de la CSMV

Copie certifiée conforme.

Donnée à Longueuil, ce 5 octobre 2020

Résolution CP20201005-11

AJUSTEMENT DU CONTRAT DE SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF

CONSIDÉRANT la résolution CP20201005-10 ;

IL EST **PROPOSÉ** PAR M^{ME} KARINE PICARD ET APPUYÉ PAR M. NICOLAS CALDERON ASSELIN :

QUE le contrat de notre secrétariat administratif soit ajusté en conséquence, c'est-à-dire que le mois d'août soit ajouté au contrat.

Adoptée à l'unanimité

Ida Francoeur
Secrétaire du comité de parents de la CSMV
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 5 octobre 2020



Résolution CP20201005-12

CRITÈRES D'ADMISSION POUR LES PROGRAMMES SPORTIFS

CONSIDÉRANT la demande du CSS Marie-Victorin fait au CP le 5 octobre 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} NADIA TAILLEFER ET APPUYÉ PAR M. NATHANIEL LIBERGE QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN RECOMMANDE :

QUE le CSS Marie-Victorin aille de l'avant avec sa proposition, pour palier à la situation de la COVID, à savoir d'utiliser une lettre de recommandation, de l'enseignant d'éducation physique ou d'un professionnel du sport, et de demander à l'étudiant de faire une lettre d'intention, pour remplacer les tests physiques et les prestations artistiques;

QUE cette mesure ne soit utilisée que pour l'année scolaire 2020-2021.

Adoptée à l'unanimité

Ida Francoeur
Secrétaire du comité de parents de la CSMV
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 5 octobre 2020

Résolution CP20201116-04

BILAN 2019-2020

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} SHEILA ELLIEN ET APPUYÉ PAR M^{ME} ALICIA DAVILA

D'ADOPTER le bilan 2019-2020 du comité de parents du CSSMV :

Bilan CPMV 2019-2020			
Poste	Prévu	Réel	Écart
Per capita (70¢ - 1,3%)	24 895.50 \$	25 262.00 \$	366.50 \$
Remboursement transports	(6 500.00) \$	(2 197.41) \$	4 302.59 \$
Remboursement gardiennage	(1 000.00) \$	- \$	1 000.00 \$
Secrétariat (550\$ + charges employeur)	(6 900.00) \$	(6 742.34) \$	157.66 \$
Reprographie	(800.00) \$	(217.49) \$	382.51 \$
Formations	(2 000.00) \$	(750.00) \$	1 250.00 \$
Collations	(500.00) \$	(262.51) \$	237.49 \$
Congrès FCPQ	(4 000.00) \$	(2 385.00) \$	1 615.00 \$
Transport FCPQ	- \$	- \$	- \$
Prix reconnaissance (engagement/réussite)	(200.00) \$	(275.42) \$	(75.42) \$
Achat Ordinateurs Secrétaire + Présidence	- \$	- \$	- \$
Téléphone avec abonnement pour la Présidence	(360.00) \$	(270.00) \$	90.00 \$
Divers	(300.00) \$	(97.03) \$	202.97 \$
Souper des représentants*	(2 000.00) \$	(2 104.37) \$	(104.37) \$
Logiciel Zoom	- \$	(210.00) \$	(210.00) \$
Projet de documentation CP	(250.00) \$	- \$	250.00 \$
Cartes d'affaires et bouteilles achetées en 2019	- \$	(1 245.80) \$	(1 245.80) \$
Pièce de théâtre Parminou*	- \$	(4 830.00) \$	(4 830.00) \$
Réserve	285.50 \$	3 674.63 \$	3 389.13 \$

Adopté à l'unanimité



M^{me} Ida Francoeur

Secrétaire du comité de parents de la CSMV

Copie certifiée conforme.

Donnée à Longueuil, ce 16 novembre 2020

Résolution CP20201116-05

BUDGET 2020-2021

IL EST PROPOSÉ PAR M. MAXIME BLEAU ET APPUYÉ PAR M. MAXIME BARGIEL;

D'ADOPTER le budget 2020-2021 du comité de parents du CSSMV :

Budget CP CSMV 2020-2021				
Poste	Quantité	Débit	Crédit	Solde
Per capita (70¢ - 1,3%)	38 055		0,7000	26 638,19
Remboursement transports	10	650,00		(6 500,00)
Remboursement gardiennage	10	100,00		(1 000,00)
Secrétariat (600\$ + charges employeur)	11	690,00		(7 590,00)
Reprographie et cartes affaires	1	700,00		(700,00)
Formations	1	2 000,00		(2 000,00)
Collations	1	500,00		(500,00)
Congrès FCPO	8	400,00		(3 200,00)
Prix reconnaissance	1	300,00		(300,00)
Frais de cellulaire (valeur CS)	12	30,00		(360,00)
Souper des représentants	1	2 500,00		(2 500,00)
Projet de documentation CP	1	250,00		(250,00)
Divers	1	300,00		(300,00)
			Réserve	1 438,19

Le taux de remboursement au km est à 58 ¢/km. Les billets d'autobus sont remboursés.

Le contrat de secrétariat a été ajusté avec la résolution CP20201005-11, lors de la réunion du comité de parents Marie-Victorin du 5 octobre 2020, ajoutant le mois d'août au contrat.

Adopté à l'unanimité



M^{me} Ida Francoeur
Secrétaire du comité de parents de la CSMV
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 16 novembre 2020

Résolution CP20201214-04

ACCEPTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION

CONSIDÉRANT le rapport favorable des vérificateurs M^{me} Maryse Villeneuve et M. Nicolas Calderon Asselin sur le processus de mise en candidature pour les élections du 14 décembre 2020;

CONSIDÉRANT la démission de M^{me} Stéphanie Quirion, représentante du district A, laissant ainsi vacant un poste au sein du conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV);

CONSIDÉRANT les élections s'étant tenues lors de la séance du comité de parents du 14 décembre 2020;

CONSIDÉRANT que les membres évaluent que le processus s'est déroulé en concordance avec nos règles de régie interne;

il est résolu par CPMV, sur proposition de M. Nathaniel Liberge et appuyé par M. Maxime Bleau :

QUE soit confirmé le résultat tel que :

M. Stéphane Simard soit le représentant du district A au C.A. du CPMV;

QUE soient détruits les bulletins de vote.

Adopté à l'unanimité

M^{me} Ida Francoeur
Secrétaire du comité de parents de la CSMV
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 14 décembre 2020

Résolution CP20201214-05

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN 2021-2022, 2022-2023 ET 2023-2024 ET LISTE DES ÉCOLES ET DES CENTRES

CONSIDÉRANT que le comité de parents Marie-Victorin, selon l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, doit être consulté à chaque année sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du centre de services scolaire, la liste des écoles et des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes, ainsi que les actes d'établissement et ce, conformément à l'article 39 de cette même loi;

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par le Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) lors du comité de parents du 16 novembre 2020;

CONSIDÉRANT les commentaires présentés aux représentants du SOTS du CSSMV lors du comité de parents du 14 décembre 2020;

Il est proposé par M. Jean-Philippe Gingras et secondé par Mme Geneviève Lamoureux que le CPMV :

RECOMMANDE au conseil d'administration du CSSMV l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSS Marie-Victorin pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 et la liste des écoles et des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes ainsi que les actes d'établissement tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

M^{me} Ida Francoeur
Secrétaire du comité de parents de la CSMV
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 14 décembre 2020

Résolution CP20201214-06

PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE 2020-2021

PROCESSUS DE CONSULTATION

CONSIDÉRANT que les comités de parents, selon l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, doivent être consultés sur les plans d'organisation scolaire des centres de services scolaires;

CONSIDÉRANT que pour mener à bien son mandat, le comité de parents doit pouvoir compter sur l'assistance des représentants au comité de parent qui eux-mêmes doivent pouvoir s'appuyer sur la consultation de leurs pairs;

CONSIDÉRANT l'ensemble des avis recueillis par le comité de parents Marie-Victorin (CPMV) auprès de ses membres;

CONSIDÉRANT la progression, au fil des dernières années, du processus de consultation;

Il est proposé par M. Jason Caron-Michaud et secondé par M^{me} Élise Martinez que le CPMV :

FÉLICITE le Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) et la direction générale du Centre de services scolaire Marie-Victorin pour la mise en œuvre d'un processus toujours plus ouvert, permettant de présenter une grande diversité d'alternatives aux membres, les aidant ainsi à visualiser les possibilités;

RECOMMANDE au SOTS de garantir aux conseils d'établissement (CÉ), lors de telles consultations, un temps suffisant pour la tenue de deux séances du CÉ de sorte que ceux-ci puissent convenir du besoin, ou non, de tenir des consultations auprès de la communauté, de lancer le processus et de consulter les résultats du processus lors de la seconde séance et porte une attention particulière à la lisibilité des cartes afin que la description des territoires soit bien comprise (ex. : noms de rues).

Adopté à l'unanimité

M^{me} Ida Francoeur
Secrétaire du comité de parents de la CSMV
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 14 décembre 2020

Résolution CP20201214-06-v

PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE 2020-2021

REDÉCOUPAGE DE LA NOUVELLE ÉCOLE DU SECTEUR VAUQUELIN

CONSIDÉRANT que les comités de parents, selon l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, doivent être consultés sur les plans d'organisation scolaire des centres de services scolaires;

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par le Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) lors du comité de parents du 26 octobre 2020;

CONSIDÉRANT l'ensemble des avis recueillis par le comité de parents Marie-Victorin (CPMV) auprès de ses membres;

Il est proposé par M^{me} Marie-Pascale Giroux et secondé par M. Stéphane Simard que le comité de parents Marie-Victorin :

RECOMMANDE au conseil d'administration du CSSMV, pour le redécoupage entourant l'école du secteur Vauquelin, l'adoption de l'hypothèse D telle que proposée et

QUE le CSSMV porte une attention particulière au découpage final de ce secteur afin de rassurer les parents quant à la sécurité des marcheurs.

Adopté à l'unanimité

M^{me} Ida Francoeur

Secrétaire du comité de parents de la CSMV

Copie certifiée conforme.

Donnée à Longueuil, ce 14 décembre 2020

Résolution CP20201214-06-g

PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE 2020-2021

REDÉCOUPAGE DU TERRITOIRE DE L'ÉCOLE GEORGES-P.-VANIER

- CONSIDÉRANT que le comité de parents Marie-Victorin (CPMV), selon l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, doivent être consultés sur les plans d'organisation scolaire des centres de services scolaires;
- CONSIDÉRANT la présentation effectuée par le Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) lors du comité de parents du 26 octobre 2020;
- CONSIDÉRANT l'ensemble des avis recueillis par le CPMV auprès de ses membres;
- CONSIDÉRANT que le pointage entre les options C et D est le même selon les critères du CSSMV;
- CONSIDÉRANT le risque que le secteur visé, en plein développement, nécessite un nouveau redécoupage rapide;
- CONSIDÉRANT le nombre de locaux utilisés projetés lors de l'application des hypothèses C ou D;
- CONSIDÉRANT la réduction de la taille géographique du bassin de l'école Sainte-Claire Brossard pouvant faire craindre une concentration du niveau socio-économique représenté à l'école Sainte-Claire Brossard;
- Il est proposé par M^{me} Geneviève Lamoureux et secondé par M^{me} Sarra Atti que le CPMV :
- RECOMMANDE au C. A. du CSSMV, pour le redécoupage entourant l'école Georges-P.-Vanier, l'adoption d'une nouvelle hypothèse telle que le découpage final représente un intermédiaire entre les propositions C et D, tirant partie du fait qu'il y a une marge de manœuvre entre les deux scénarios qui permettrait tout de même de ne pas laisser (ou peu) de locaux inutilisés à Georges-P.-Vanier;
- QUE le CSSMV mène une analyse détaillée de l'impact sur le niveau socio-économique réel (pas uniquement le IMSE qui est lié au quartier) qu'aurait le découpage proposé sur l'école Sainte-Claire Brossard et les mesures de mitigation possibles pour limiter cet effet de concentration si cela s'avérait nécessaire.

Adopté à l'unanimité

M^{me} Ida Francoeur
Secrétaire du comité de parents de la CSMV
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 14 décembre 2020

Résolution CP20201214-06-s

PLAN D'ORGANISATION SCOLAIRE 2020-2021

REDÉCOUPAGE DE LA NOUVELLE ÉCOLE DU SECTEUR SACRÉ-CŒUR

- CONSIDÉRANT que les comités de parents, selon l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, doivent être consultés sur les plans d'organisation scolaire des centres de services scolaires;
- CONSIDÉRANT la présentation effectuée par le Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) lors du comité de parents du 26 octobre 2020;
- CONSIDÉRANT l'ensemble des avis recueillis par le CPMV auprès de ses membres;
- CONSIDÉRANT la résolution CP-20190114-05 traitant du POS Sacré-Cœur adopté en 2019 et la résolution adoptée au CÉ de l'école Adrien-Gamache dans le même contexte qui faisait écho à la proposition des parents de l'école à ce moment-là;
- Il est proposé par M. Jason Caron-Michaud et secondé par M. Benjamin Richard que le CPMV :
- RECOMMANDE au conseil d'administration du CSSMV, pour le redécoupage entourant la nouvelle école du secteur Sacré-Cœur, l'adoption de l'hypothèse C telle que proposée et
- QUE le CSSMV porte une attention particulière à doter la nouvelle école Sacré-Cœur, dont l'IMSE sera proche de 9, d'une équipe d'enseignants et de professionnels ayant une formation particulière en enseignement à la littératie dans un milieu défavorisé;
- QU' en collaboration avec la ville, une analyse de la circulation spécifiquement sur les rues entre Adrien-Gamache et la nouvelle école ainsi qu'autour de ces écoles soit effectuée (ou demandée) afin d'assurer la sécurité des élèves dans le contexte d'accroissement prévisible notable de la circulation suivant l'entrée en service de la nouvelle école.

Adopté à l'unanimité

M^{me} Ida Francoeur
Secrétaire du comité de parents de la CSMV
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 14 décembre 2020

Résolution CP20201214-07

PARTENARIAT DU CPMV AVEC LE CSS MARIE-VICTORIN

CONSIDÉRANT les récents changements apportés à la Loi sur l'instruction publique découlant du projet de Loi n° 40 et l'impact de ces modifications sur les canaux de communication;

CONSIDÉRANT l'ensemble des mandats octroyés par la Loi sur l'instruction publique (article 192) aux comités de parents, notamment la valorisation de la participation des parents dans les instances démocratiques et de proposer aux centres de services scolaires des façons d'améliorer le fonctionnement de celui-ci;

Il est proposé par M. Maxime Bargiel et appuyé par M. Sébastien Haspect;

QUE le comité de parents Marie-Victorin (CPMV) invite la direction générale du Centre de services scolaire Marie-Victorin à inclure le secrétariat du CPMV dans les communications officielles destinées :

- à tous les parents du CSSMV;
- à tous groupes de parents (parents d'une école, d'un quartier, bénéficiant d'un service particulier, etc.);
- aux membres ou aux présidences des conseils d'établissement;
- aux directions d'écoles lorsque ces communications concernent le fonctionnement des assemblées générales de parents ou le fonctionnement des conseils d'établissement;

QUE le CPMV invite la direction générale du CSSMV à lui transmettre une invitation pour assister aux activités officielles ayant un impact sur les parents ou sur le milieu de vie des élèves.

Adopté à l'unanimité

M^{me} Ida Francoeur

Secrétaire du comité de parents de la CSMV

Copie certifiée conforme.

Donnée à Longueuil, ce 14 décembre 2020

Résolution CP20210118-03

CALENDRIERS SCOLAIRES 2021-2022

- CONSIDÉRANT l'article 193, 7e alinéa de la Loi sur l'instruction publique.
- CONSIDÉRANT la présentation faite par le Service de l'organisation et du transport scolaire du Centre des services scolaire Marie-Victorin des projets de calendrier scolaire 2021-2022 du préscolaire, primaire et secondaire, du secondaire spécial le Bac de l'école secondaire Gérard-Filion et du CFER de l'école Jacques-Ouellette lors du comité de parents du 16 novembre 2020;
- CONSIDÉRANT la résolution N° CP20190114-03 adoptée à l'unanimité dans laquelle le comité de parents a déjà exprimé sa préférence pour que la journée pédagogique traditionnellement prévue à la fin du mois d'octobre soit déplacée le 1^{er} novembre si le 1^{er} novembre est un jour de semaine et compte tenu de la préférence souvent également exprimée à ce sujet par les enseignants;
- CONSIDÉRANT la difficulté, l'année prochaine, de mettre en œuvre la résolution N° CP1801-2016-03 dans laquelle le comité de parents a déjà statué préférer que la période de congé à Noël débute un lundi pour se terminer un vendredi puisque cela ferait commencer les vacances de Noël vraiment trop tôt;
- CONSIDÉRANT le fait que plusieurs écoles positionnent une journée pédagogique-école au premier jour du retour en classe après Noël et que cela pourrait entraîner une semaine d'une seule journée de classe si tel était le cas et la volonté des parents et des enseignants de mieux équilibrer les deux semaines fragmentées;

il est résolu par le comité de parents, sur proposition de M^{me} Ida Francoeur et appuyé par M. Michel Nadon de recommander ce qui suit :

- QUE le conseil d'administration du CSSMV adopte le calendrier présenté au projet N° 1, hormis ce qui suit :
- QUE le congé de Noël soit décalé d'une journée et débute le mercredi 22 décembre 2021 et se poursuive jusqu'au mardi 4 janvier 2022;
- QUE la journée pédagogique du 18 octobre 2021 soit déplacée le 1^{er} novembre 2021.

Adopté à l'unanimité

M^{me} Ida Francoeur
Secrétaire du comité de parents de la CSMV
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 18 janvier 2021

Résolution CP20210215-03

RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS 2021-2022

CONSIDÉRANT que, selon l'article 193, le comité de parents doit être consulté sur la répartition des services éducatifs;

CONSIDÉRANT la présentation de la direction du Centre de services scolaire Marie-Victorin sur le sujet le 14 décembre 2020;

CONSIDÉRANT les avis reçus par les membres du Comités de parents;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} MARYSE VILLENEUVE ET APPUYÉ PAR M. STÉPHANE SIMARD QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN :

RECOMMANDE au Conseil d'administration l'adoption de la « Répartition des services éducatifs 2021-2022 » telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

M^{me} Ida Francoeur
Secrétaire du Comité de parents Marie-Victorin
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 15 février 2021

Résolution CP20210215-04

RÈGLE D’AFFILIATION À LA FCPQ

- CONSIDÉRANT la nouvelle règle adoptée en conseil général de la FCPQ quant au fait qu’un CP désirant se désaffilier se devrait, dorénavant, d’inviter la présidence de la FCPQ en CP afin d’offrir une opportunité de questionnement et d’échange ;
- CONSIDÉRANT le fait que notre CP était déjà membre de la FCPQ avant l’adoption de cette règle et ne se sentira pas liée par celle-ci tant et aussi longtemps que ses membres n’en auront pas fait le choix en assemblée par résolution ;
- CONSIDÉRANT néanmoins nos valeurs importantes de transparence, d’ouverture et de collaboration que nous mettons collectivement de l’avant depuis nos débuts en tant que Comité de parents et que ladite règle va en ce sens ;
- CONSIDÉRANT que tout membre désirant s’exprimer sur le sujet a pu le faire lors de la séance du 15 février 2021 ;
- IL EST PROPOSÉ PAR MME GENEVIÈVE LAMOUREUX ET APPUYÉ PAR M. OLIVIER BOURREAU QUE LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN :
- OPTE et fasse sienne cette nouvelle règle l’engageant à respecter cette étape s’il advenait qu’il désire se désaffilier de la FCPQ.
- QUE cet élément soit intégré aux règles de régie interne lors de la prochaine révision de celles-ci.

Adopté à l’unanimité

M^{me} Ida Francoeur
Secrétaire du Comité de parents Marie-Victorin
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 15 février 2021

Résolution CP20210315-04

FINANCEMENT DES PARTICIPATIONS AU CONGRÈS DE L'INSTITUT DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE

CONSIDÉRANT la présentation faite en séance du comité de parents sur l'état des dépenses du comité de parents Marie-Victorin par le trésorier M. Olivier Bourreau soulignant la baisse drastique des dépenses en situation de pandémie, ce qui libère de ce fait des sommes pour de la formation et des activités complémentaires;

IL EST PROPOSÉ PAR M. STÉPHANE SIMARD ET APPUYÉ PAR M. MAXIME BARGIEL

QUE le comité de parents Marie-Victorin finance les inscriptions de Karine Picard, de l'école Lajeunesse, de Chantal Belisle de l'école Bourgeois-Champagnat et de Claudel Picard-Roy de l'école Mille-Sports, au congrès de l'Institut TA sur présentation des factures, jusqu'à concurrence de 350 \$;

QUE les participants présentent les points vus en comité de parent et qu'ils partagent les éléments utiles pour les membres.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Ida Francoeur
Secrétaire du Comité de parents Marie-Victorin
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 15 février 2021

Résolution CP20210412-03

POLITIQUE DES DÎNEURS

CONSIDÉRANT la présentation faite, en séance du 15 mars 2021 du comité de parents Marie-Victorin par les représentants du CSS Marie-Victorin au sujet des frais exigés pour le service de surveillance du midi;

CONSIDÉRANT que le projet de politique est amené, en partie, par les modifications apportées par l'article 2 du projet de règlement modifiant le règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées qui ajoute audit règlement les dispositions 11.1 et 11.2 tel que :

« (...)

11.1. La contribution financière exigée pour la surveillance d'un élève de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire le midi doit être établie en tenant compte du nombre de jours où celui-ci demeure à l'école pour dîner. Ce nombre est établi avec les parents, selon les modalités déterminées par le centre de services scolaire ou la commission scolaire.

En outre du coût réel de ce service, cette contribution financière ne peut excéder le montant obtenu en multipliant 2,75 \$ par le nombre d'heures total de la période du midi. Le montant prévu au deuxième alinéa est indexé au 1er juillet de chaque année (...)

11.2. Aucune contribution financière ne peut être exigée pour la surveillance d'un élève de l'enseignement secondaire le midi lorsque celui-ci se trouve en dehors des lieux de l'établissement d'enseignement.

(...) »;

CONSIDÉRANT la volonté dudit projet de politique de mettre de l'avant une vision d'utilisateur-payeur limitant la prise en compte des circonstances par nature hors du contrôle de l'enfant ou du parent, à savoir qu'il a besoin d'être admis dans une classe d'accueil ou dans une classe spécialisée et que celle-ci n'est pas disponible dans son école de quartier (et qu'il doit être transporté vers cette nouvelle école);

CONSIDÉRANT que le projet de politique amènerait un changement dans les pratiques traditionnelles du CSS Marie-Victorin dans le cas des élèves ayant des besoins particuliers ou en classe d'accueil, à savoir que ceux-ci devraient dorénavant déboursier les frais de dîneur lorsqu'ils utilisent ce service même si le déplacement vers la nouvelle école n'était pas de leur choix mais dicté par la disponibilité des dites classes d'accueil ou proposant des suivis particuliers;

CONSIDÉRANT les valeurs d'inclusion, de justice et d'équité qui sont soutenues comme nôtres et fondamentales dans notre organisation et par le comité de parents Marie-Victorin;

CONSIDÉRANT la valeur centrale qu'est la bienveillance au CSS Marie-Victorin;

CONSIDÉRANT que ces mesures toucheraient environ 207 élèves (en 2020-2021 par exemple) sur un total de 25 277 élèves dîneurs et que ceux-ci, issus de l'immigration ou ayant des enfants en difficulté, sont parmi les plus vulnérables au sein de notre clientèle;

CONSIDÉRANT la latitude dans le projet de règlement gouvernemental qui n'indique qu'un maximum payable, mais pas de minimum (11.1, 2^e alinéa);

CONSIDÉRANT que la contribution financière exigible doit être établie en fonction du nombre de jours où l'élève demeure à l'école pour dîner (11.1 1^{er} alinéa);

Il est résolu par le comité de parents Marie-Victorin, sur la proposition de M. Stéphane Simard et appuyé par Mme Karine Ringuette :

QUE le comité de parents Marie-Victorin recommande au Conseil d'administration du CSS Marie-Victorin de modifier le projet de politique afin que les frais chargés aux dîneurs qui utilisent réellement le service, alors qu'ils ne l'auraient pas utilisé dans leur école de quartier, parce que ledit service (accueil ou classe spécialisée) n'est pas disponible dans l'école de quartier et qu'ils y sont contraint, ne leur soit pas chargés;

ATTENDU que les frais ainsi non-chargés par le CSS Marie-Victorin soient supportés par l'ensemble et que c'est là un choix de solidarité sociale envers ces familles que nous voulons supporter;

QU' advenant que l'alinéa 1 de l'article 11.1 soit considéré comme contraignant, que le taux par jour dans de telles circonstances soit établi différemment de celui des autres dîneurs, à un taux minimal, par exemple au niveau d'une cotisation annuelle forfaitaire symbolique;

QUE le CSS Marie-Victorin adopte ladite politique ainsi modifiée;

QU' une réflexion plus large soit entamée sur la dichotomie entre la philosophie soutenant l'école publique et la gratuité d'une part et le fait de charger des frais pour la présence à l'école sur l'heure du dîner au secondaire alors que celle-ci est à peu de chose près inévitable pour un grand nombre d'élèves.

Adopté à l'unanimité

Ida Francoeur

Secrétaire du Comité de parents Marie-Victorin

Copie certifiée conforme.

Donnée à Longueuil, ce 13 avril 2021

Résolution CP20210517-03

CALENDRIER DU COMITÉ DE PARENTS 2021-2022

CONSIDÉRANT que c'est au Comité de parents qu'il revient de fixer son calendrier de rencontres pour l'année qui suit;

Il est résolu par le Comité de parents Marie-Victorin, sur la proposition de M. Nicolas Calderon et appuyé par M. Olivier Bourreau :

QUE le calendrier des rencontres du Comité de parents Marie-Victorin et des rencontres de l'exécutif corresponde au tableau suivant pour l'année 2021-2022 :

SÉANCES DU COMITÉ DE PARENTS	SÉANCES DU COMITÉ EXÉCUTIF
	16 août 2021
23 août 2021	16 septembre 2021
4 octobre 2021 (élections exécutif) ³	15 octobre 2021
25 octobre 2021 (formation) ²	
8 novembre 2021	25 novembre 2021
6 décembre 2021	6 janvier 2022
17 janvier 2022	3 février 2022 ¹
14 février 2022 ¹	24 février 2022
14 mars 2022	31 mars 2022
11 avril 2022	28 avril 2022
9 mai 2022 (élections districts) ³	23 juin 2022
13 juin 2022	16 juin 2022
	22 août 2022
29 août 2022	

¹ Afin d'éviter un conflit de dates, le calendrier sera ajusté à la séance du 14 juin 2021.

² Une formation sur le CP se tiendra en date du 25 octobre.

³ Des élections se tiendront les 4 octobre et 9 mai.

Adopté à l'unanimité

Ida Francoeur
Secrétaire du Comité de parents Marie-Victorin

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents Marie-Victorin, tenue le 17 mai 2021 à Longueuil, qui sera adopté ultérieurement.

N.B. : Cette résolution a été modifiée par la suite par la résolution CP20210614-05 ci-bas.

Résolution CP20210517-04

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

- CONSIDÉRANT l'article 197 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui spécifie que le comité de parents adopte son budget annuel de fonctionnement et voit à son administration;
- CONSIDÉRANT les difficultés vécues par la trésorerie du CP à faire appliquer ses choix en termes de remboursement de frais au cours des cinq (5) dernières années;
- CONSIDÉRANT la nouvelle régie interne du Comité de parents Marie-Victorin, adoptée le 13 mai 2019 qui prévoit une politique précisant ce qui peut être remboursé et selon quelles modalités par la trésorerie à l'article 4.6a;
- CONSIDÉRANT les représentations des commissaires parents auprès du conseil des commissaires et de la direction générale à ce sujet;
- CONSIDÉRANT la résolution CP-20190610-04¹ qui demandait au conseil des commissaires de mettre à jour la politique de remboursement de frais afin de solutionner cette situation;
- CONSIDÉRANT les délais occasionnés par la suite par le changement de gouvernance au sein du Centre de services scolaire;

Il est résolu par le comité de parents Marie-Victorin, sur la proposition de M. Stéphane Simard et appuyé par M. Olivier Bourreau :

QUE soit transmis au conseil d'administration, par le biais de son comité de gouvernance, la demande que la politique de remboursement des frais du Centre de services scolaire soit révisée ou simplement amendée afin de préciser que par son statut dans la LIP (art.197), le Comité de parents puisse fixer lui-même par résolution sa politique de remboursement de frais comme le prévoit la Loi.

Adopté à l'unanimité



Ida Francoeur
Secrétaire du Comité de parents Marie-Victorin
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 17 mai 2021

Résolution CP20210517-05

REPRÉSENTATION DES DISTRICTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- CONSIDÉRANT la structure d'élection au conseil d'administration des Centres de services scolaire qui mènera à une nouvelle élection d'au moins deux parents membres du comité de parents au sein du C.A. le 9 mai 2022;
- CONSIDÉRANT la consultation rapide de l'exécutif du CP en 2019-2020 n'ayant pas permis une résolution officielle du CP, au cours de laquelle l'Exécutif a réitéré le besoin essentiel d'assurer la présence au sein du C.A. d'au moins un représentant connaissant bien la réalité EHDAA, un représentant connaissant bien la réalité secondaire et un représentant connaissant bien la réalité primaire;
- CONSIDÉRANT que cela représente l'avis traditionnel tant bien du CPMV que de la FCPQ tel que représenté dans les mémoires de ceux-ci en lien avec le dépôt du projet de loi 40 renouvelant la gouvernance scolaire;
- CONSIDÉRANT qu'à ces arguments a été préféré une structure égalitaire répartissant en parts égales les écoles primaires et secondaires dans les 5 districts par la direction générale du CSS, tel que présenté en hypothèse A le 9 mars 2020;
- CONSIDÉRANT qu'à cette option l'Exécutif du CP a proposé une alternative (L'avis CP20200305 ci-joint¹) qui n'a pas été retenue dans une tentative de trouver un compromis à ce sujet;
- CONSIDÉRANT les difficultés que cela fait reposer sur le CP lors des élections aux districts tel que nous l'avons constaté au 5 octobre 2020 en nécessitant des règles plus complexes pour assurer la présence d'un représentant EHDAA, processus qui a rendu difficile la participation équitable de tous et a confirmé l'insatisfaction quant à la structure actuelle des districts;

¹ Voici le lien pour l'avis de l'Exécutif émis à l'époque afin de trouver une alternative à l'Hypothèse A présentée:
https://drive.google.com/file/d/1od2yaYjA_MzJvYg8G2bGailrcnnwrXMq/view

« ... donne une voix aux parents! »

Il est résolu par le comité de parents Marie-Victorin, sur la proposition de M. Claudel Picard-Roy et appuyé par M. Stéphane Simard :

QUE le comité de parent demande au Conseil d'administration du CSS Marie-Victorin, par l'intervention de son comité de gouvernance, de revoir et proposer une nouvelle structure des districts du CSS afin de promouvoir une répartition équitable des provenances des membres, à savoir :

- au moins un membre provenant d'un groupe connaissant les réalités EHDA,
- au moins un membre provenant d'un groupe connaissant la réalité du secondaire,
- au moins un membre provenant d'un groupe connaissant la réalité du primaire
- et toute autre répartition pour les deux autres membres.

QUE ce processus puisse être mené à bien afin d'être employé lors des élections du 9 mai 2022, le tout nécessitant une mise à jour de la régie interne du CP au plus tard en avril 2022.

Adopté à l'unanimité



Ida Francoeur
Secrétaire du Comité de parents Marie-Victorin
Copie certifiée conforme.
Donnée à Longueuil, ce 17 mai 2021

Résolution CP20210614-03

PROJET D'ÉCOLE 240 – ÉCOLE INTERNATIONALE DU VIEUX-LONGUEUIL

CONSIDÉRANT l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique se lisant comme suit :

Exceptionnellement, à la demande d'un groupe de parents et après consultation du comité de parents, le centre de services scolaire peut, avec l'approbation du ministre, aux conditions et pour la période que ce dernier détermine, établir une école aux fins d'un projet particulier autre qu'un projet de nature religieuse.

Le centre de services scolaire peut déterminer les critères d'inscription des élèves dans cette école. Il doit donner la priorité aux élèves qui relèvent de sa compétence au sens du premier alinéa de l'article 204.

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par les représentants de l'école lors de la séance du comité de parents Marie-Victorin (CPMV) du 12 avril 2021;

CONSIDÉRANT les consultations auprès des conseils d'établissement par les représentants au CPMV ainsi que la plénière du 17 mai 2021 à ce sujet;

CONSIDÉRANT l'assurance apportée par les parents ayant présenté le projet qu'il est important pour ceux-ci et pour l'école qu'ils représentent de conserver une accessibilité universelle pour toutes les familles à cette école, y compris en mettant en place des mesures de soutien advenant que certains se sentent restreint dans leur liberté de s'inscrire à cause de considérations financières;

CONSIDÉRANT l'importance soulevée par plusieurs d'encourager une diversité de choix ainsi que l'innovation dans l'offre de programmes afin de susciter l'intérêt et l'engagement des jeunes dans la réussite de leurs études;

Il est résolu par le comité de parents Marie-Victorin, sur la proposition de M^{me} Hélène Garon et appuyé par M. Olivier Bourreau :

QUE soit recommandé au conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin d'autoriser la demande en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique pour l'école internationale du Vieux-Longueuil;

QUE le CPMV recommande à l'école de se doter d'un mécanisme de suivi afin de confirmer que le programme reste universellement accessible dans la durée.

Adopté à l'unanimité



Ida Francoeur
Secrétaire du comité de parents Marie-Victorin

Résolution CP20210614-04

PROJET D'ÉCOLE 240 – ÉCOLE MILLE-SPORTS

CONSIDÉRANT l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique se lisant comme suit :

Exceptionnellement, à la demande d'un groupe de parents et après consultation du comité de parents, le centre de services scolaire peut, avec l'approbation du ministre, aux conditions et pour la période que ce dernier détermine, établir une école aux fins d'un projet particulier autre qu'un projet de nature religieuse.

Le centre de services scolaire peut déterminer les critères d'inscription des élèves dans cette école. Il doit donner la priorité aux élèves qui relèvent de sa compétence au sens du premier alinéa de l'article 204.

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par les représentants de l'école lors de la séance du comité de parents Marie-Victorin (CPMV) du 12 avril 2021;

CONSIDÉRANT les consultations auprès des conseils d'établissement par les représentants au comité de parents ainsi que la plénière du 17 mai 2021 à ce sujet;

CONSIDÉRANT l'assurance apportée par les parents ayant présenté le projet qu'il est important pour ceux-ci et pour l'école qu'ils représentent de conserver une accessibilité universelle pour toutes les familles à cette école, y compris en mettant en place des mesures de soutien advenant que certains se sentent restreint dans leur liberté de s'inscrire à cause de considérations financières;

CONSIDÉRANT l'importance soulevée par plusieurs d'encourager une diversité de choix ainsi que l'innovation dans l'offre de programmes afin de susciter l'intérêt et l'engagement des jeunes dans la réussite de leurs études;

Il est résolu par le comité de parents Marie-Victorin, sur la proposition de M^{me} Hélène Garon et appuyé par M^{me} Sarra Atti :

QUE soit recommandé au conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin d'autoriser la demande en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique pour l'école Mille-Sports;

QUE le CPMV recommande à l'école de se doter d'un mécanisme de suivi afin de confirmer que le programme reste universellement accessible dans la durée.

Adopté à l'unanimité



Ida Francoeur
Secrétaire du comité de parents Marie-Victorin

Résolution CP20210614-05

CALENDRIER DU COMITÉ DE PARENTS 2021-2022

CONSIDÉRANT que c'est au Comité de parents qu'il revient de fixer son calendrier de rencontres pour l'année qui suit;

Il est résolu par le Comité de parents Marie-Victorin, sur la proposition de M^{me} Geneviève Lamoureux et appuyé par M. Nathaniel Liberge de recommander ce qui suit :

QUE le calendrier des rencontres du comité de parents Marie-Victorin et des rencontres de l'exécutif corresponde au tableau suivant pour l'année 2021-2022 :

SÉANCES DU COMITÉ DE PARENTS	SÉANCES DU COMITÉ EXÉCUTIF
	16 août 2021
23 août 2021	16 septembre 2021
4 octobre 2021 (élections exécutif) ³	15 octobre 2021
25 octobre 2021 (formation) ²	
8 novembre 2021	25 novembre 2021
6 décembre 2021	6 janvier 2022
10 janvier 2022	3 février 2022 ¹
7 février 2022 ¹	24 février 2022
14 mars 2022	31 mars 2022
11 avril 2022	28 avril 2022
9 mai 2022 (élections districts) ³	23 juin 2022
13 juin 2022	16 juin 2022
	22 août 2022
29 août 2022	

¹ Les rencontres de l'exécutif sont généralement le jeudi 11 jours avant le CP qui se tient lui toujours le lundi.

² Il y aura élections lors des assemblées du 4 octobre et 9 mai.

³ Une formation se tiendra à l'assemblée du 25 octobre.

Adopté à l'unanimité



Ida Francoeur
Secrétaire du Comité de parents Marie-Victorin

Résolution CP20210614-06

NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR L'ÉLECTION DU 4 OCTOBRE 2021

- CONSIDÉRANT la disposition 5.1.2 de la régie interne du comité de parents Marie-Victorin (CPMV) et les élections prévues en date du 4 octobre 2021;
- CONSIDÉRANT que nous devons nommer deux (2) vérificateurs qui ne seront PAS candidats à l'élection afin de confirmer la transparence du processus de mise en candidature;
- CONSIDÉRANT que ceux-ci peuvent être membres ou pas du CPMV, peuvent ou pas rester représentant s'ils sont membres ou substitués, ils s'engagent toutefois à effectuer ladite vérification et faire rapport verbal au CPMV avant l'élection;
- CONSIDÉRANT que ceux-ci auront accès en lecture en tout temps aux inscriptions au formulaire de mise en candidature afin de confirmer que le tableau qui sera fourni aux membres reflète adéquatement les candidatures reçues;
- CONSIDÉRANT qu'ils s'engagent à respecter la confidentialité sur tout le processus de mise en candidatures sauf s'ils sont témoins d'une irrégularité, auquel cas ils en feront l'annonce dans leur rapport oral au CPMV de l'élection;

Il est résolu par le comité de parents Marie-Victorin, sur la proposition de M^{me} Karyne Picard et appuyé par M^{me} Geneviève Lamoureux :

QUE M^{me} Maryse Villeneuve et M. Maxime Bleau soient nommés vérificateurs du processus de mise en candidature pour l'élection du 4 octobre 2021.

Adopté à l'unanimité



Ida Francoeur
Secrétaire du comité de parents Marie-Victorin

Annexe B : Acronymes

AG	Assemblée générale
CA	Conseil d'administration
CCSEHDAA	Comité consultatif sur les services aux enfants handicapés en difficultés d'adaptation et d'apprentissage.
CÉ	Conseil d'établissement
CP	Comité de parents
CSSMV	Centre de services scolaire Marie-Victorin http://csmv.qc.ca/
FCPQ	Fédération des comités de parents du Québec http://www.fcpq.qc.ca/
FCSSQ	Fédération des centres de services scolaire du Québec
IMSE	Indice de milieu socio-économique (<i>plus l'IMSE est élevé, plus le milieu est défavorisé, de 1 à 10</i>) http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/indices-de-defavorisation/
LIP	Loi sur l'instruction publique http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/l-13.3
OPP	Organisme de participation des parents
PEVR	Plan d'engagement vers la réussite https://www.csmv.qc.ca/plan-dengagement-vers-la-reussite/pevr-de-la-csmv/
POS	Plan d'organisation scolaire (<i>nouvelles écoles, changement de territoires, agrandissements</i>) https://www.csmv.qc.ca/la-csmv/administratif/organisation-et-transport-scolaire/pos-primaire-2016/
PTRDI	Plan triennal de répartition des immeubles
SDG	Service de garde
ST	Séance de travail du conseil d'administration

Pour les noms des **classes spécialisées** telles que :

<i>Stimulation précoce, Développement et DGA</i>	(au primaire)
<i>Relation, Kangourou, Phénix, Communication, CASA (TC)</i>	(primaire et secondaire)
<i>DIL, DM et DIM</i>	(déficiences)

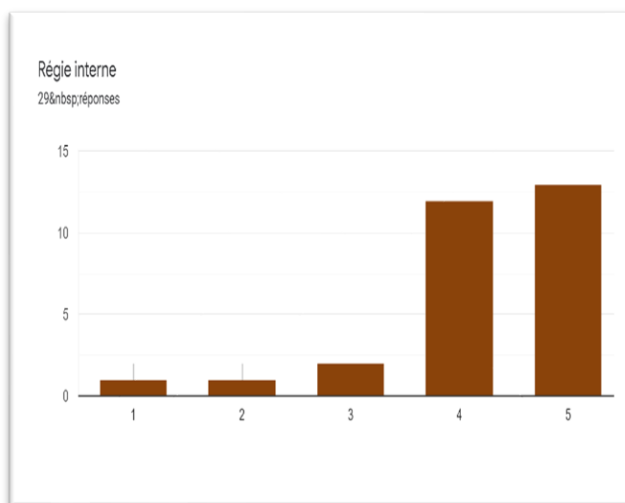
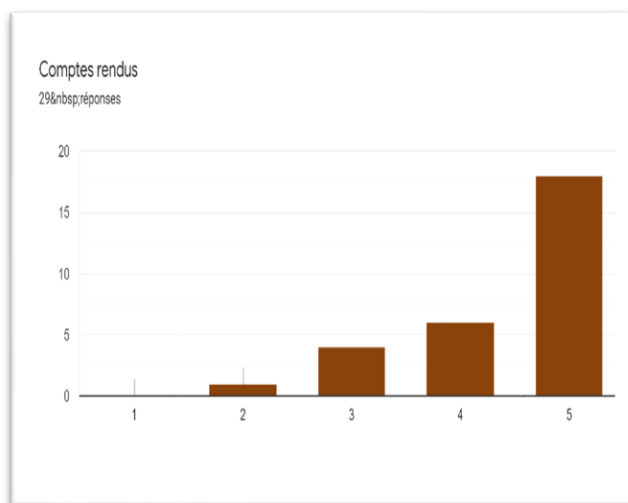
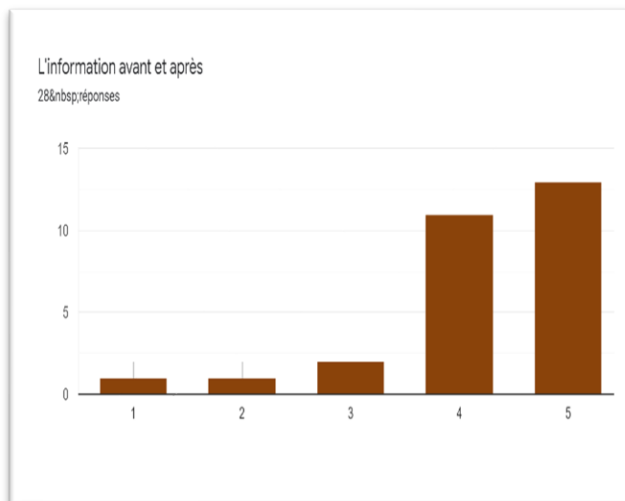
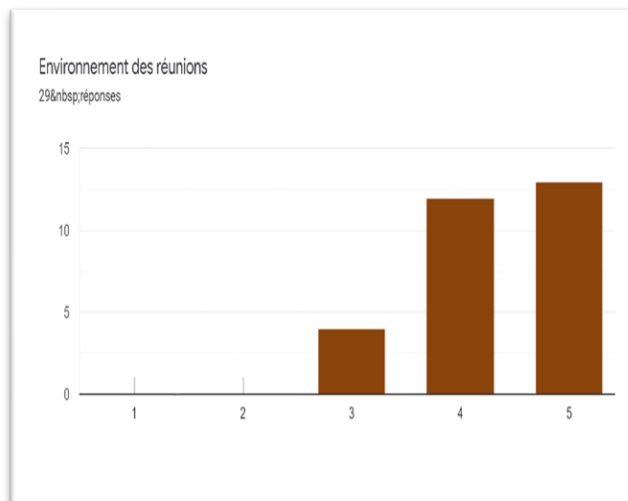
Vous pouvez vous référer au :

<https://www.csmv.qc.ca/la-csmv/eleves-handicapes-ou-en-difficulte-dadaptation-ou-dapprentissage/les-classes-specialisees-au-primaire/>

« ... donne une voix aux parents! »

Annexe C : Sondage de fin d'année

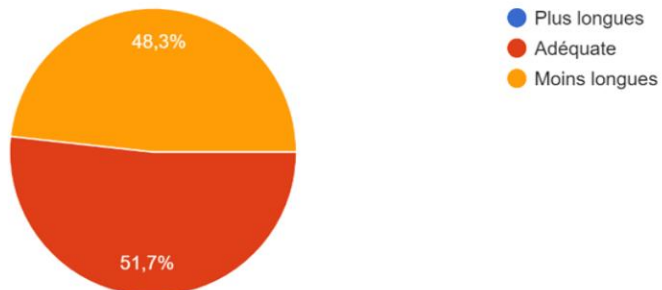
Comité de parents



« ... donne une voix aux parents! »

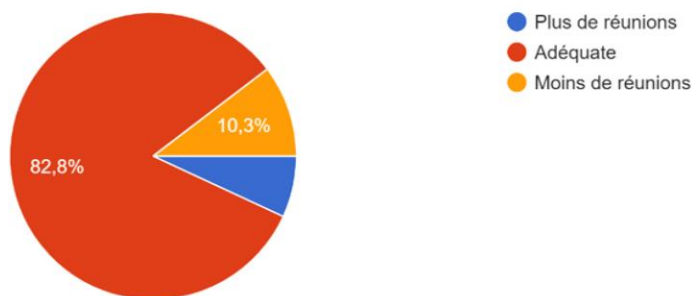
Durée des réunions

29 réponses



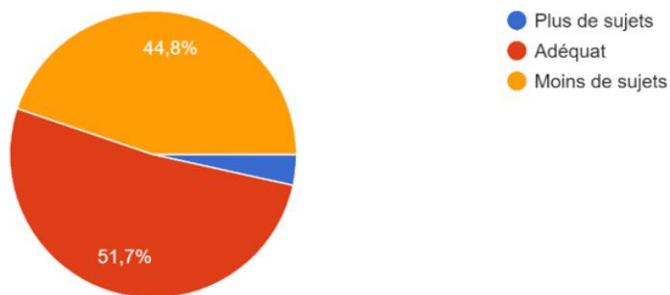
Fréquence des réunions

29 réponses



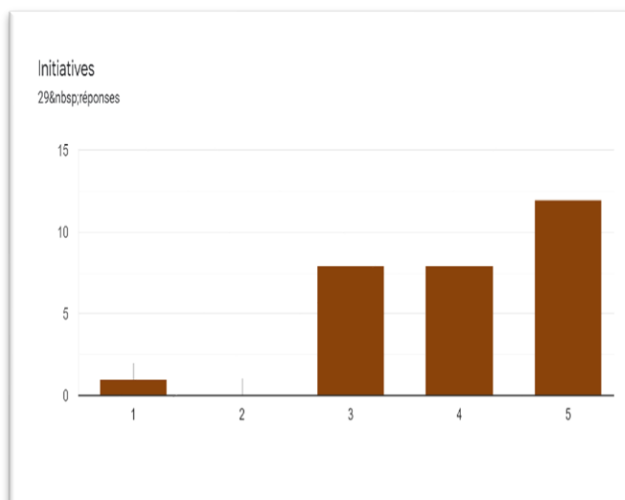
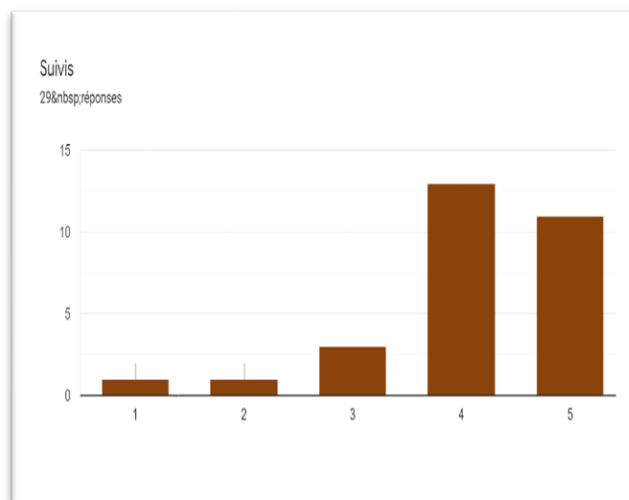
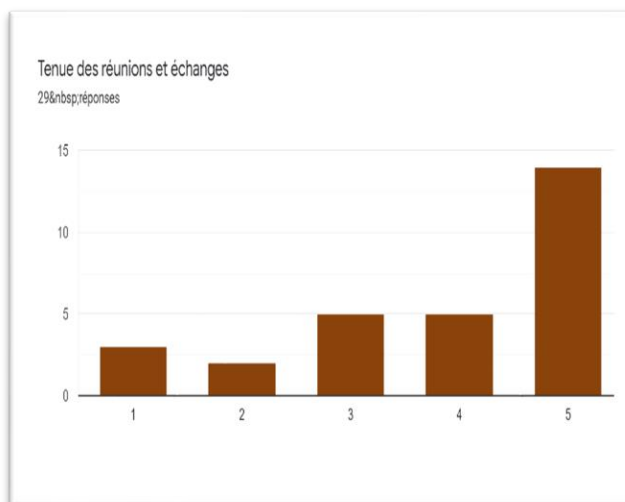
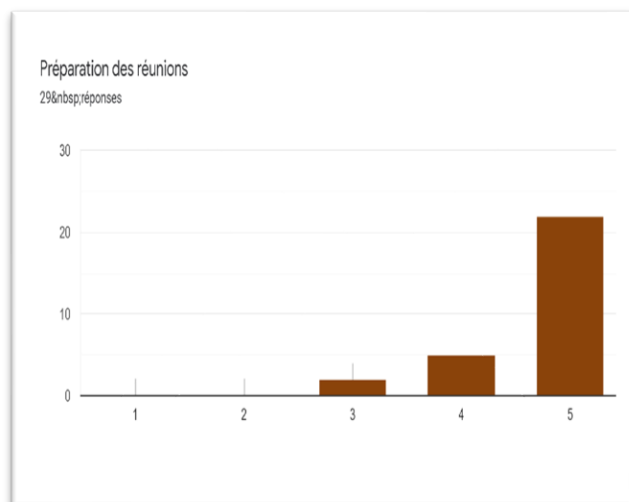
Nombre de sujets traités par réunion

29 réponses



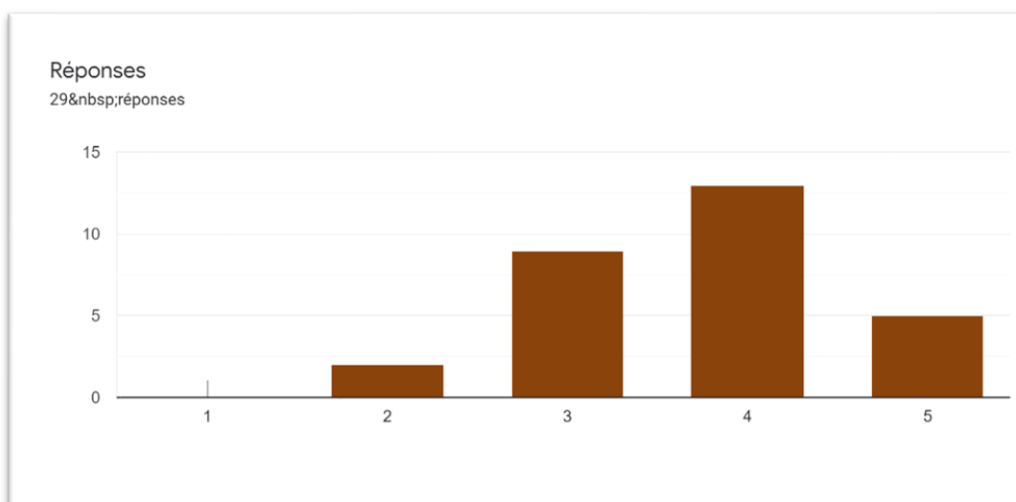
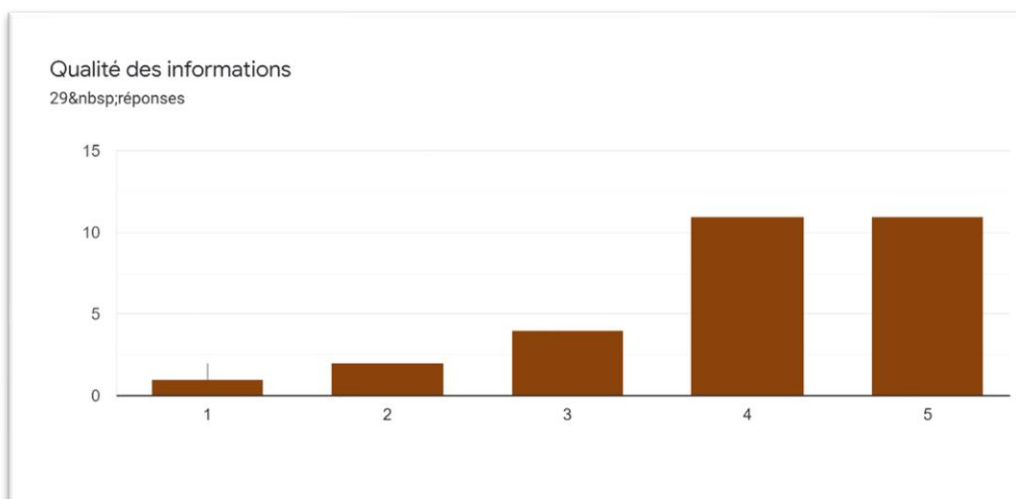
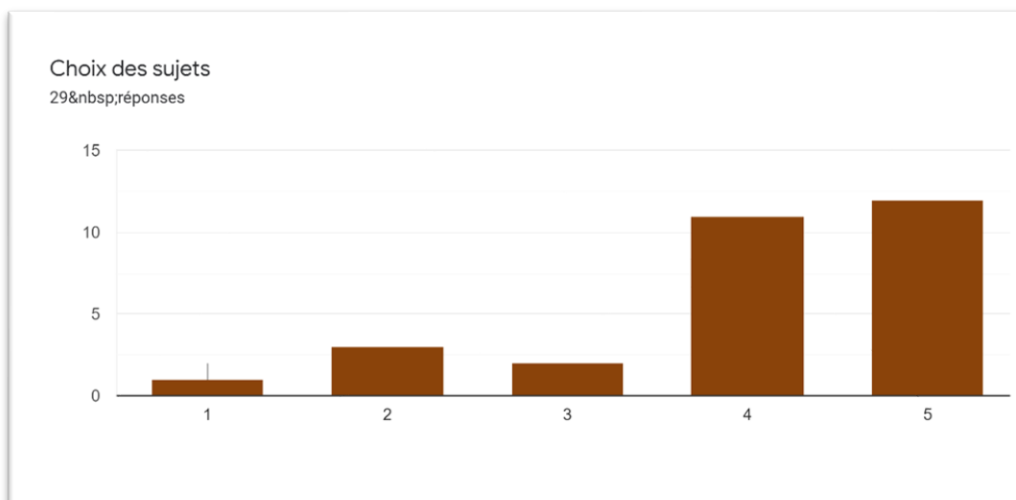
« ... donne une voix aux parents! »

Votre exécutif



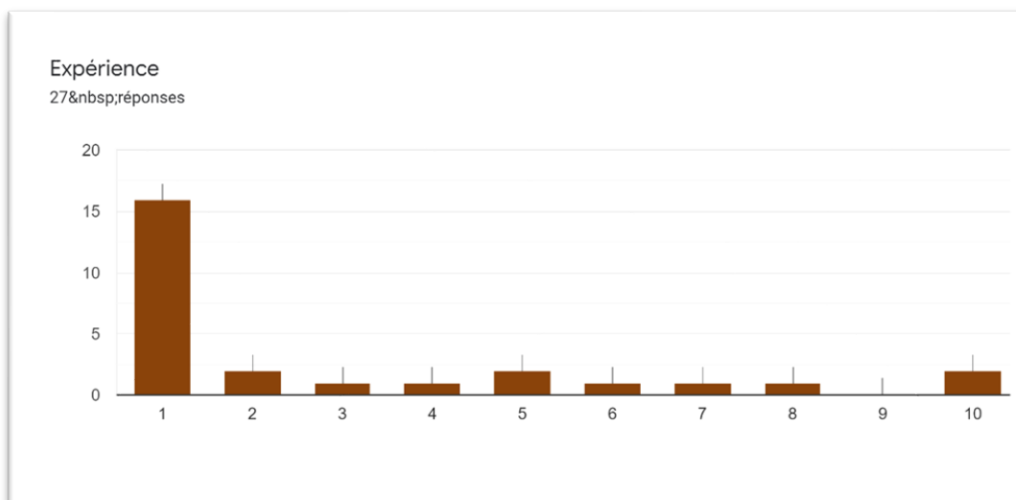
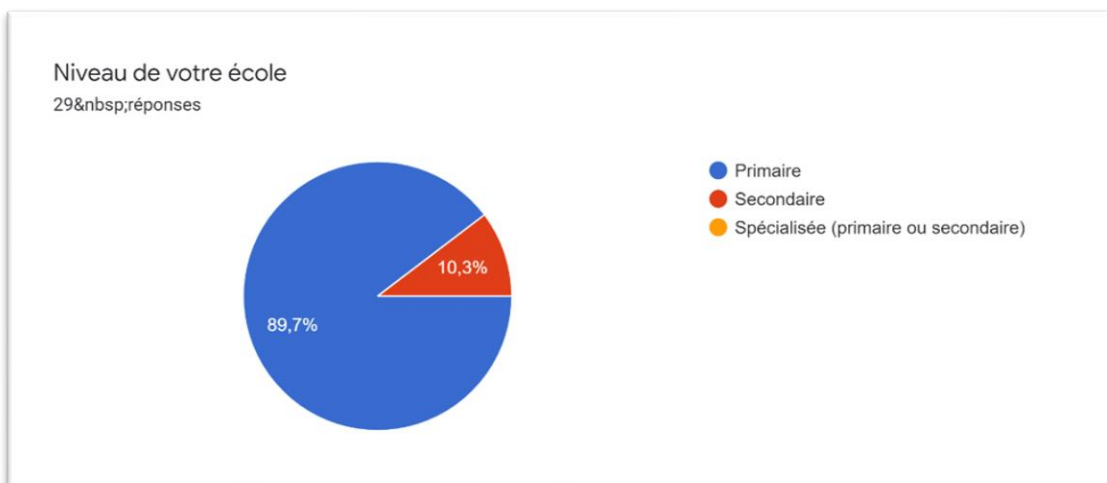
« ... donne une voix aux parents! »

Le centre de services scolaire

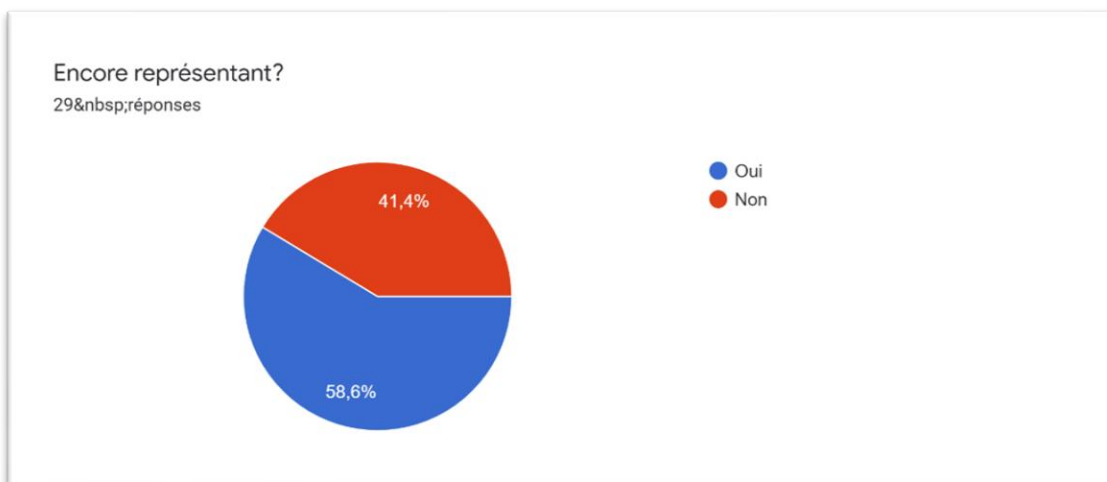


« ... donne une voix aux parents! »

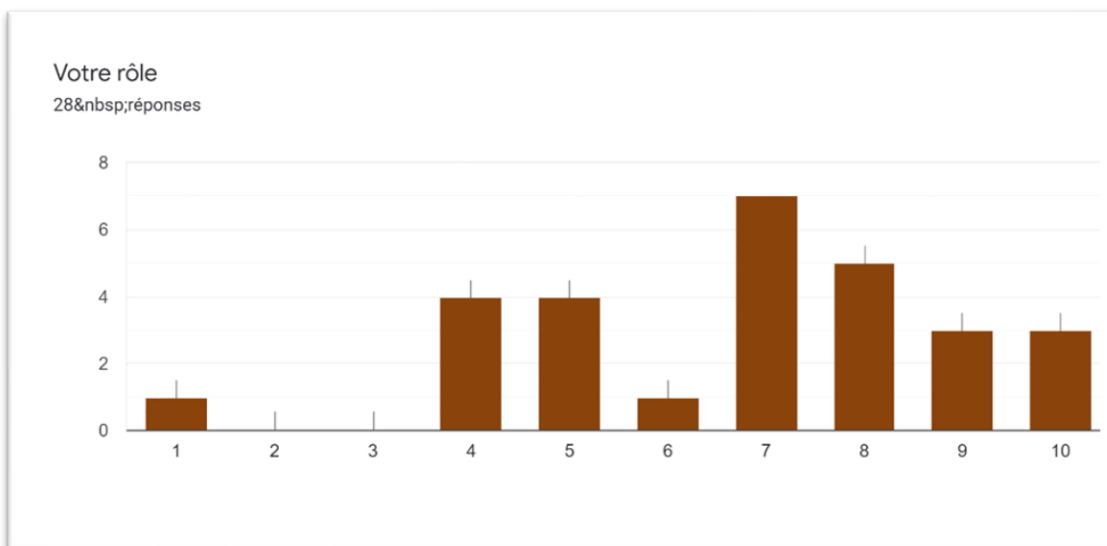
Vous



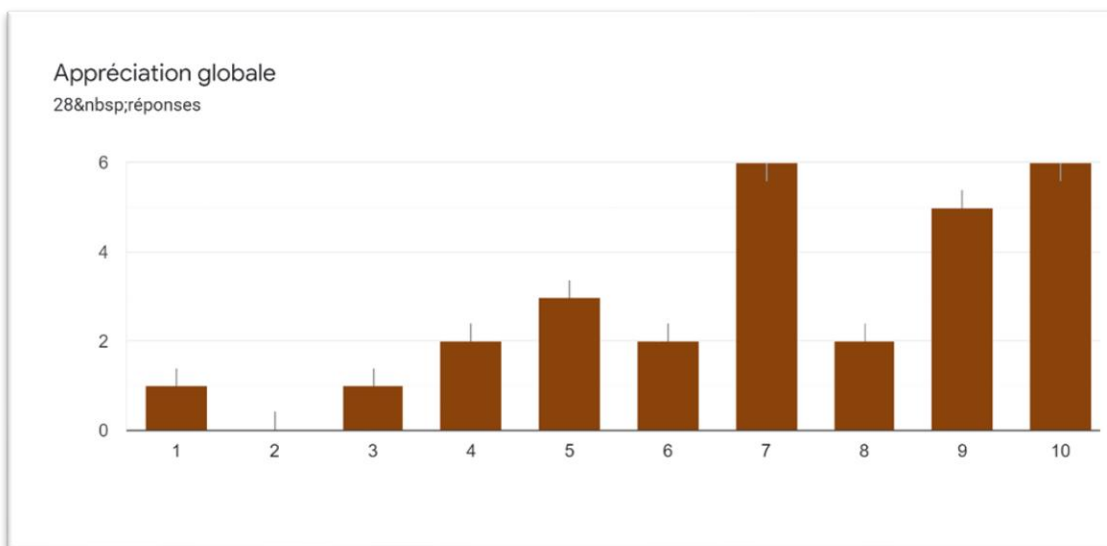
Moyenne : 2,50



« ... donne une voix aux parents! »



Moyenne : 6,75



Moyenne : 7,21

Apport

Pouvoir apporter ma couleur et mes préoccupations par rapport aux sujets abordés et à la réalité scolaire du CSSMV
Être le pont de communication entre mon école et le CSS, comme parent
Information du CSS à partager dans mon CÉ. Je trouve que je venais aider le manque de communication entre le CSS et l'école, ce qui n'est pas normal.
Une meilleure compréhension du système
Échange avec la direction générale, permet de descendre de l'information au CÉ
De m'impliquer plus dans la vie scolaire de mes enfants oui mais dans le développement éducatif de la société de demain. C'est enrichissant comme expérience
Une vue globale
Meilleure connaissance du fonctionnement.
Rien. Ce comité ne devrait plus exister. Il n'est qu'une apparence consultative des parents et un gaspillage énorme de ressource à travers la province.
Une meilleure compréhension des institutions et de ses rouages.
Je trouve que le Comité est vraiment important parce que cela donne d'information pertinente sur ce qui se passe dans les écoles, les projets et puis ce que l'exécutif est en train de préparer. De mon côté malheureusement je ne trouve pas bcp de valeur, pour proposer des idées et puis de mieux supporter l'école et avoir plus s'effectuait on. On n'a pas bcp d'autonomie pour faire avances d'autres initiatives et je trouve que cela empêche écoles de plus innover. En tout cas vous faites un excellent travail, cela prend bcp des efforts pour mobiliser toute une communauté
J'ai aimé être au courant des sujets qui touchent l'ensemble des écoles du CSS.
Un peu plus d'information sur le fonctionnement du CP mais honnêtement l'apport était très limité.
Les parents ont une voix ...
En tant que substitut et non représentant: Une meilleure compréhension de la façon de fonctionner et de prendre des décisions du CSSMV, une meilleure compréhension des différents enjeux liés à l'éducation, une meilleure idée de comment participer aux prises de décisions et de m'impliquer dans l'école de mes enfants, etc. Plus de clarté au moment de prendre des décisions lors du CE ou en tant que parent.
Une meilleure compréhension du fonctionnement et des enjeux.
Avoir de l'information juste et pertinente.
Les parents sont davantage informés
Apprentissage du fonctionnement du CP et des divers intervenants et instances du milieu. Rappels pertinents concernant la LIP. Idées et suggestions pour favoriser le fonctionnement de notre CE.
Cela m'a permis de mieux comprendre le processus de prise de décision et les implications de la nouvelle structure des CSS

Suggestions (sujets)

Douance
Comment partager l'information entre écoles pour diminuer les différences qui peuvent « punir » la qualité d'apprentissage ou encourager les élèves
La sélection des personnes en poste au CA du CEE et au CA du CP devrait avoir des encadrements mieux définis afin qu'une seule personne ne puisse pas avoir plusieurs titres. Ceci permettra d'avoir un maximum de personnes impliquées et d'enrichir les discussions.
L'inclusion
La surpopulation dans les écoles est vraiment problématique

« ... donne une voix aux parents! »

Les mesures sanitaires
Comment fonctionnent les classes EHDAA.
Plus que de suggestions, je trouve qu'il est important que tout ce qui entoure les écoles soit moins lourd et puis que la collaboration et l'innovation fassent partie. Pour l'instant de ce que je vois c'est juste du partage de validation (informer) plutôt que vraiment ouvrir la porte à la cocréation et au travail en équipe sans trop de gouvernance.
Non.
Les nouveaux arrivants
Sachant qu'il y a des nouvelles écoles qui devront se construire dans les prochaines années, pouvoir s'impliquer dans le processus, dans le FCPQ il y a eu une conférence sur l'école de l'avenir, il a été question surtout du point de vue architectural (et c'était très intéressant l'information du Ecolab), mais ça a permis aussi à la réflexion sur l'école de l'avenir du point de vue du programme, du contenu "Comment veut-on former les jeunes pour des emplois qui n'existent pas encore? Quelles compétences doivent-ils développer? etc.". Et aussi, (encore une fois) comment faire pour ouvrir plus de places (ou d'écoles) alternatives pour permettre à des nombreux parents qui veulent s'impliquer dans l'éducation de leurs enfants de pouvoir le faire.
Identifier les situations qui nécessitent l'utilisation du télé enseignement. La réfection de la cour d'école a été reportée à de nombreuses reprises depuis les dernières années même si l'argent était disponible. Trouver un moyen de corriger cette situation. Consulter des professionnels pour qu'ils étudient des moyens d'augmenter la sécurité autour des écoles.
Je pense que tout est couvert, merci beaucoup!

Suggestion (fonctionnement)

Bravo sur l'effort de contrôler le temps des rencontres. Svp continuez vos efforts. Ils sont appréciés !!
Les réunions sont beaucoup trop longues. Il faut définitivement couper selon moi.
Laisser les parents s'exprimer sur les sujets avec les représentants du CSS, nommer les enjeux partiellement n'aide pas aux échanges entre les parents et le CSS. De manière régulière, les parents sont restreints dans la prise de parole lors des présentations du CSS. Lorsque les vrais échanges débutaient, il fallait passer au prochain sujet par manque de temps. Et au final, on avait le CSS qui revient parler du même sujet 2-3 fois au CP, en répétant et toujours en restant au même niveau, et la même histoire se répète la parole aux parents est coupée par manque de temps. Ouf quelle perte d'efficacité et de pertinence. Le code Morin est un cadre et non une prescription. Il sert à permettre la discussion de chacun et non à la restreindre. Le gros doit encore servir dans son utilisation. Le code Morin est un super outil, encore faut-il se rappeler que ce n'est qu'un outil. L'utilisation du code Morin afin de gérer le temps des sujets est un faux pas important.
Non
J'aimerais qu'on puisse traiter du plus de sujets possibles, car en tant que parents, tous les sujets nous touchent mais pour cela il faudrait augmenter le nombre de rencontres pour éviter une lourdeur des rencontres
Il y a des débordements parfois lors des interventions, qui rallongent la réunion. Cela pourrait être plus concis. Réunion qui dure plus de 3 heures c'est trop long'
Trop de sujets dans une rencontre. Je propose de prioriser les sujets et puis les répartir ou faire sonder avant les sujets avec les représentants pour les engager et pour les impliquer plus.
Les réunions sont beaucoup trop longues. Avoir su que c'était plus de trois heures chaque fois, je n'aurais pas été volontaire. Je passe mes journées à l'ordinateur et sur Teams en réunion alors en rajouter 3-4 heures de plus en une journée, c'est trop pour moi. De plus, je n'ai pas senti que tous les représentants avaient une

« ... donne une voix aux parents! »

voix égale au sein du comité. Finalement, j'ai parfois ressenti de la complaisance dans les échanges; soit avec les représentants du CSS, soit entre les représentants des CE.

De réunions plus courtes. 3 heures de réunion c'est bin trop. Le résumé par courriel après les rencontres est bienvenu mais quand je le lis, j'ai l'impression que certains sujets n'avaient pas été discutés lors de la réunion. Je trouve que les sujets des réunions ne sont pas très pertinents. Beaucoup d'information juste pour informer le monde (ce qui peut être fait par d'autres moyens asynchrones) et très peu d'information qui attire l'intérêt de l'école que je représente. Je trouve aussi que quand le sujet est d'intérêt, il est traité de façon trop détaillée. Je vois la passion et l'engagement des personnes impliquées, ce qui est excellent, mais les réunions devraient être plus directes au point.

Sauf pour l'ordre du jour et les PV, je me perds (parfois) dans le Google drive. Si on manque une réunion (ou une partie de réunion) parfois les suivis ne nous donnent pas toute l'information dont nous aurions besoin pour par exemple parler dans nos CE sur certains sujets. Serait-il possible (surtout si sont par zoom) de les enregistrer et pouvoir les écouter plus tard. Par exemple l'information apporté par le CSS du début de réunion. J'ai mentionné les réunions comme avec une durée adéquate parce que j'ai vu qu'il a beaucoup des points à traiter, mais parfois vers la fin de la réunion c'est trop long, on est fatigués, donc peut être que pour certains points il y aurait avantage à les présenter dans un document écrite (joint à l'orée du jour, par exemple), et les présenter lors de la réunion seulement s'il y a quelque chose super importante à partager ou discuter.

Trouver un moyen pour réduire la durée des réunions et continuer d'offrir la possibilité d'assister aux réunions à distance (par Zoom)

Parfait!

Annexe D : Idées issues de la plénière du CPMU du 26 avril

Calendrier et horaires scolaires

- Dans la majorité des écoles secondaires, les cours débutent trop tôt.
- Les parents ne sont pas certains que l'élève est au cœur des décisions en ce qui concerne les horaires au secondaire.
- Le transport scolaire semble régir les horaires ce qui ne devrait pas être. Il faut trouver des solutions.
- Le RTL pourrait possiblement venir en renfort.
- Il y aurait de la réticence de la part des enseignants à débiter plus tard et terminer plus tard.
- Pourtant, une meilleure concentration des élèves ainsi que la baisse du taux de décrochage serait positif pour les enseignants.
- Les enfants de nos jours ont des horaires chargés dès le plus jeune âge. Peu de place à l'ennui.
- Un horaire sur 7 ou 9 jours au primaire pourrait être intéressant, mais demanderait beaucoup de vigilance de la part des parents pour se rappeler quand est le cours d'éducation physique par exemple.
- Finalement, félicitations au sous-comité horaire et calendrier pour l'excellent travail. Espérons que cela fera bouger les choses.

Covid19

- Offrir des ateliers de soutien psychologique post covid?
- Atelier par le prof?

Implication parentale

- Écoles alternatives : elles demandent un certain nombre d'heures que doivent offrir bénévolement les parents à l'école.
- Suggestion : Dans certaines écoles, la présidence du CÉ fait le tour des classes lors de la rencontre des parents pour leur parler de l'assemblée générale et de l'importance des parents dans le CÉ et dans l'OPP.
- Formule gagnante : utiliser les rencontres de parents comme journée d'AG.
- Alternativement, nous avons aussi remarqué qu'une AG virtuelle semble attirer plus de monde qu'une AG en personne.
- De quelle façon il serait possible de donner une voix au parent qui ne sont pas toujours disponible durant la soirée. Il faudrait se pencher sur des meilleures façons de rejoindre les parents dans les CÉ et leur partager de l'information.
- Suggestion : rendre disponible une liste des tâches que les parents peuvent effectuer dans l'école à titre de bénévole.
- Les enfants sont heureux quand ils voient leurs parents s'impliquer dans l'école durant la journée, ceci constitue un facteur de réussite chez plusieurs élèves.

Cyber* (intimidation et dépendance)

- Suggestions : Mettre les ordinateurs visibles de tous à la maison, établir des horaires, couper le wifi à certaines heures, tous les téléphones dans un panier lors d'activités particulières comme les repas en famille.
- Être moins contrôlant en période de pandémie. De revenir à des règles plus normalisées pour l'après pandémie. À moins qu'un besoin se fasse sentir. La technologie fait partie de leur vie et nous devons nous adapter.
- Indices de problématique comme ;
 - Comportement du jeune. Devient-il plus agressif et etc...
 - Ses tâches sont-elles complétées ?
 - Fait-il moins d'exercice ?
- Est-ce que l'école utilise vraiment les ressources technologiques pour l'enseignement de nos jeunes?
- Les regroupements sociaux privés pour les jeunes : Liens qu'ils établissent entre eux tout en pouvant sélectionner les membres du groupe en question.
- Comment aider nos enfants contre la cyberdépendance. On se voit mal restreindre son enfant alors que nous-même utilisons très régulièrement les mêmes technologies.
- Certaines problématiques de réseaux sociaux explosent aux visages des parents car ses situations arrivent sans que les parents puissent en être avisés.
- Stress des parents vs les conflits avec les enfants (en lien avec la gestion des technologie, dépendance et autres).
- Projets existant comme le « sans écran » organisé dans un milieu scolaire. Il y en a plusieurs.
- La télé fait-elle encore partie de la problématique ?
- Comment intervenir et faire un suivi sans briser le lien de confiance en effectuant une surveillance à l'aide de logiciels espions ou autres. Par exemple, simplement stocker une photo nue reçue constituerait de la pornographie juvénile (...)

Transports

- Croissance annuelle très importante
- Début d'année toujours un peu difficile
- Amélioration notable de la communication et des services
- Défis: suivre la croissance démographique
- Gestion des écoles particulières
- Utilisation du RTL (2x plus d'élèves qu'il y a 3 ans) et le RTL crée des routes spécifiques
- L'implantation du réseau REM libérera ~50 autobus qui pourront être dédiés à la création de routes internes
- Modification des horaires de déplacement hors de l'heure de pointe?
- Manque de flexibilité pour le transport adapté? (Élèves autistes dans le RTL?)
- Suivi laxiste sur les conducteurs de berlines (chauffeurs ave permis suspendus?)
- Problème (?) avec la compagnie qui gère les berlines, vérification insuffisantes (?), chauffeurs de berline qui ne parlent pas français.



« ... donne une voix aux parents! »

Structure et gouvernance scolaire

- Le rôle réel des parents dans cette nouvelle gouvernance n'est pas très clair. L'écrit des lois et règlements, mais sur le terrain, la situation n'est pas toujours évidente et pour bien des nouveaux parents, l'étendue de leurs pouvoirs n'est pas claire.
- Beaucoup de parents sentent comme s'ils avaient peu leur mot à dire et que les décisions sont prises par l'administratif.
- Dans un contexte où les citoyens payent toujours des taxes scolaires, certains se demandent pourquoi à titre de payeurs nous n'avons pas les mêmes droits qu'au municipal où nous pouvons élire et nommer les décideurs.
- Certains croient qu'il faudrait revoir la façon dont les districts ont été construit et sentent que la nomination d'un représentant ÉHDAA a rendu le processus confus pour plusieurs nouveaux membres parents du CP.
- Quel impact aura le nouveau règlement qui viendra encadrer le devoir de loyauté des parents membres du CA?
- Quelle est la ressource vers laquelle les parents membres de CÉ peuvent se tourner quand ils vivent un conflit avec les membres du personnel ou la direction? Un comité de travail du CP devrait-il être mis en place pour s'assurer que les préoccupations des parents sont entendues à ce sujet.
- La présence des membres de la direction générale et du personnel pour répondre à nos questions lors des CP est un ajout très heureux, mais il faudra trouver une façon claire pour que les parents puissent amener leurs préoccupations face à ce qu'ils vivent dans leur école au CP pour voir si la situation n'est pas vécue ailleurs.